

le petit

Saint-Cannat

Mai 2017 - REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS



PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

ÉLECTIONS

2017

*Ne laissez personne
décider pour vous...*

VOTEZ !



3 > Édito**4-6 > Événements**

- Les élections en question
- Vote par procuration
- Indestructible
- Laroussi enfin français !
- Une première à Saint-Cannat, l'élection de Miss Pays d'Aix

7-12 > Informations municipales

- Pensons à la prochaine rentrée scolaire
- Une 7^{ème} classe à l'école maternelle
- Repas de chef à la cantine scolaire !
- Ouverture de la piscine d'été
- Plan canicule
- Commémoration du 19 mars 1962
- Désormais la carte d'identité à portée de clic
- Autorisation de sortie de territoire
- Accueil des nouveaux arrivants
- Conseil municipal du 15 décembre 2016
- Conseil municipal du 25 janvier 2017

13-16 > Vie économique

- Un partenariat efficace
- Les Vendémiales An 2
- La cave de la Bargemone récompensée
- Le chapeau de Beaupré en 3 questions !
- Le domaine du Val Dernier une nouvelle fois à l'honneur
- À découvrir à Villa Minna !
- Fête de la vigne et du vin au Cellier du Bailli de Suffren
- Rendez-vous à la nuit des Bacchanales
- Nouvelles activités
- La petite Aixoise, une bière artisanale !

17-20 > Urbanisme & environnement

- Sécurité
- Déviation
- Travaux
- Flotting Palace au jardin Joseph Richaud
- Au printemps, je commence la fabrication de mon compost d'été
- Amenez vos déchets verts à la déchèterie
- La forêt, un patrimoine à préserver
- Le CCFE en action
- L'AMAP de Saint-Cannat fait rentrer de nouveaux produits
- La processionnaire du pin, un nuisible à combattre

21 > Seniors

- La maison de retraite des Opalines
- Repas annuel de clôture du club des seniors

22-24 > Enfance & Jeunesse

- CCAS et parentalité
- Petit bout de destin, une association qui bouge
- Le fil d'Ariane à la Belle Récré
- La Belle Récré
- Les bons plans été pour les jeunes Saint-Cannadens
- Programme stages sportifs
- L'été avec le Fil d'Ariane
- Carnaval réussi pour le Foyer Rural

25-31 > Culture

- Bibliothèque Edmond Charles-Roux
- École municipale de musique
- Geste et Harmonie en "tournée"
- Marché africain
- Bien être au féminin
- Nuit des Bacchanales
- Fête de la musique à Saint-Cannat
- Festival Choral en Provence
- Festival de jazz à Beaupré
- Des lauriers pour l'Arum de la Libellule
- L'atelier du possible au festival d'Avignon

32-33 > Culture et tradition

- Nouveau président aux Amis du Vieux Saint-Cannat
- Les rendez-vous du Comité des Fêtes
- Fai Avans entre pétanque, rallye et soupe au pistou
- Le printemps du Syndicat d'Initiative
- Paroisse Notre-Dame de Vie de Saint-Cannat

34-37 > Sport & Bien être

- Gym Post Natale
- Préparez votre rentrée sportive chez En Forme !
- Le sporting club mise sur la jeunesse
- Le tennis club de Saint-Cannat
- Handball, un sport en or
- Avec le Temps d'Être, détente et relaxation
- Fête du Badminton à Sports et Loisirs
- Yoseikan Saint-Cannat

38 > État civil

- Hommages particuliers

39 > Point de vue

Cérémonies Commémoratives du 8 Mai 1945
Organisées par la Municipalité de Saint-Cannat et la FNACA



Commémoration des Martyrs de Sainte-Anne le 12 juin

10h45 Rendez-vous à la Pile, au Monument commémoratif des aviateurs américains

11h15 Rassemblement au Monument aux Morts devant la Mairie

11h45 Cortège vers le cimetière

12h00 Apéritif offert par la Municipalité salle Jean-Claude Revol

9h00 Départ en car, Rendez-vous devant la Cave Coopérative

10h00 Cérémonies au Mémorial de Sainte-Anne

**ÉDITO**

PAR JACKY GÉRARD

Maire de Saint-Cannat

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

Vice-président du Pays d'Aix

Chers administrés,

Ce premier semestre est particulièrement chargé avec des actes essentiels comme la préparation et le vote des budgets de la Commune, accompagnés du montage des dossiers d'investissement, mais aussi l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui va définir l'évolution de notre village pour les douze années à venir.

Cette période est en outre marquée par les deux élections déterminantes pour notre Pays que sont la Présidentielle et les Législatives.

Bien évidemment chacun doit disposer de son libre arbitre pour effectuer son choix de vote. Cependant, il me semble essentiel de mesurer le risque de dérives que contient le programme de l'extrême droite :

- La sortie de la zone Euro me paraît complètement irréaliste dans un contexte de mondialisation des échanges qui s'impose à nous.
- Le blocage complet de l'immigration, alors que celle-ci nous a permis depuis plusieurs décennies de disposer d'une main-d'œuvre indispensable et d'une croissance démographique, serait facteur de régression.
- Une politique empreinte de xénophobie et de racisme provoquerait des démarches d'exclusion et des tensions sociales très graves.

Bien évidemment il est nécessaire de réformer le mode de fonctionnement de notre Pays, d'accroître les possibilités d'emploi, d'améliorer le pouvoir d'achat des plus défavorisés et de renforcer la sécurité de chacun.

Pour ma part, je considère que le choix est clair entre les deux programmes qui s'offrent à nous pour le deuxième tour de l'Élection Présidentielle. En outre il est évident, dans les difficultés actuelles de notre Nation, qu'une situation de cohabitation gouvernementale serait problématique. Au contraire il me paraît indispensable que toutes les forces vives démocratiques se retrouvent unies autour d'un projet de redressement de la France.

Sur le plan local, comme je l'avais indiqué dans mon précédent billet, nous avons voulu assurer la bonne santé financière de la Commune avant d'accélérer le rythme d'investissement. Notre opposition au sein du Conseil Municipal conteste ce choix, mais je reste persuadé qu'il est partagé par la population. Si nous avions fait le choix inverse, l'opposition nous aurait reproché nos dépenses excessives et imprudentes.

De même pour l'élaboration du PLU, la désinformation est de mise. Cet acte important nécessite préparation et réflexion, dans le respect strict des procédures de concertation édictées par les textes. Contrairement à ce qui est indiqué par ailleurs, l'application du Règlement National d'Urbanisme (RNU) dans la phase transitoire affecte plusieurs Communes dont nos voisines (Lambesc, Éguilles, Mallemort...)

En tout cas, sur tous ces dossiers comme sur celui de la déviation, nous maintenons le cap avec détermination mais prudence, car il s'agit de décisions essentielles pour l'avenir de notre Commune.

Soyez persuadés de la rigueur et du bon sens qui animent le travail de l'équipe municipale.

Bien cordialement.

LES ÉLECTIONS en question

Présidentielles, les dimanches 23 avril et 7 mai

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 19 heures (heures légales locales). Toutefois, selon un décret publié au Journal officiel du 24 février 2017, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit de vote, des arrêtés pourront être pris dans certaines communes ou circonscriptions administratives afin d'avancer l'heure d'ouverture ou de retarder l'heure de clôture du scrutin. En aucun cas, le scrutin ne pourra être clos après 20 heures (heure légale locale).

En Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et en Polynésie française, les électeurs voteront le samedi précédant la date de l'élection en métropole.

Législatives, les dimanches 11 et 18 juin

Elles se déroulent un mois après l'élection présidentielle.

Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Les députés qui seront élus en juin seront les premiers à être soumis à la nouvelle législation relative au cumul des mandats.

La loi du 22 janvier 2014 applicable au 31 mars 2017 interdit en effet le cumul d'un mandat de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur. Concrètement, cela signifie qu'un parlementaire ne peut exercer en plus de son mandat national une fonction de président et de vice-président : d'un établissement public de coopération intercommunale, d'un syndicat mixte, de conseil départemental, de conseil régional, d'assemblée et conseil territorial. Mais aussi de maire, maire délégué et adjoint au maire.

Au-delà, le mandat de député est aussi incompatible avec les fonctions de président et de vice-président : du conseil d'administration d'un établissement public local, du conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale ou d'un centre de gestion de la fonction publique territoriale, du conseil d'administration ou du conseil de surveillance d'une société d'économie mixte locale, du conseil d'administration ou du conseil de surveillance d'une société publique locale ou d'une société publique locale d'aménagement et d'un organisme d'HLM.

En revanche, les parlementaires pourront toujours continuer à exercer leur fonction de conseillers municipaux, départementaux ou régionaux.

VOTE PAR PROCURATION

Vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé... Les électeurs absents le jour du scrutin disposent de la possibilité de voter par procuration. Ils peuvent choisir un autre électeur pour accomplir à leur place les opérations de vote.

On appelle le "mandant" la personne qui ne pourra pas aller voter. Le "mandataire" est l'électeur qui vote à sa place.

Établir une procuration est une démarche gratuite.

Vous pouvez désormais remplir votre demande de vote par procuration depuis votre ordinateur, en utilisant le formulaire Cerfa disponible en ligne sur Service-public.fr ou saint-cannat.fr

Néanmoins, pour valider toute demande, il faut toujours se présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail muni d'un justificatif d'identité.

Vous devrez choisir de voter par procuration :

- soit pour une élection précise, en indiquant si vous donnez procuration pour les deux tours ou pour seulement l'un des deux ;

- soit pour une durée déterminée, sans que celle-ci puisse toutefois être supérieure à un an (sauf à l'étranger où les procurations peuvent être établies pour trois ans).

À savoir :

En France, le mandataire (celui qui reçoit la procuration) doit remplir les deux conditions suivantes :

- être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, sans forcément être électeur dans le même bureau de vote ou dans le même arrondissement ;

- détenir, le jour du scrutin, une seule procuration établie en France (voire deux procurations au maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger).



4 BUREAUX DE VOTE A SAINT-CANNAT

Bureau n°1 > Salle du 4 Septembre
Bureau n°2 > Salle des Associations
Bureau n°3 > Salle Yves Montand
Bureau n°4 > Foyer du 3ème Âge

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Le numéro du bureau dans lequel on vote est inscrit sur la carte électorale. Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité, seul justificatif obligatoire pour voter.

Renseignements
Céline Ciavatti
Service du personnel
Mairie de Saint-Cannat
04 42 50 82 14



Indestructible

Une association au nom de Jérôme



Avec un Comité Directeur de 5 personnes, un Conseil d'administration de 7 personnes et de nombreux adhérents, l'association Indestructible a vu le jour sous l'impulsion de son président Christophe Desmoulins et avec le soutien de la famille de Jérôme Vargas dont on se souvient la lutte courageuse mais désespérée contre la leucémie.

Tous bénévoles, ils souhaitent donner un sens humanitaire à ce douloureux combat mené par Jérôme tout au long de sa maladie. C'est ce qu'a rappelé Christophe Desmoulins samedi 25

mars dernier lors de la présentation publique de l'association, notant le nécessaire appui de la Municipalité représentée entre autres par l' élu à la Vie Associative Joël Levi-Valensi.

Son objectif ? Récolter des fonds par des dons et des manifestations au profit de l'Institut Paoli Calmette pour aider la recherche et améliorer le confort des malades.

En effet, lors de ses différents séjours à l'IPC, Jérôme a pu voir combien le bien-être est important, à quel point les personnes malades, les familles

ont besoin de se retrouver dans un lieu convivial et de passer de vrais moments de détente.

Il avait l'envie de mener une action pour améliorer le confort et le cadre de vie de ceux qu'il appelait ses compagnons d'infortune (lits médicalisés, TV, DVD, console de jeux, ...).

Jérôme en a rêvé...

L'association Indestructible l'a fait...

D. Camhi/Communication



Pour soutenir l'association

Association Indestructible
07 86 63 48 53
asso.indestructible@gmail.com
Facebook / @ asso.indestructible
Mairie de St-Cannat 13760



Yahiaoui Laroussi ENFIN FRANÇAIS !



Une émouvante cérémonie de naturalisation s'est tenue vendredi 24 février dernier à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence.

Trente-trois personnes ont officiellement acquis la nationalité française, accueillis par le sous-préfet Serge Gouteyron, des élus et des agents de l'État.

Serge Gouteyron avait dit en guise d'introduction : "Vous venez de 19 pays, c'est une richesse !".

En effet les nouveaux naturalisés viennent du Maroc, de Colombie, de Finlande, du Liban, du Cambodge, de Moldavie, du Mexique, de Pologne, de Russie, de Tunisie, de l'Équateur, d'Algérie,...

Une cérémonie vécue comme une immense fierté notamment par le Saint-Cannaden Yahiaoui Laroussi qui a rappelé dans son discours qu'il attendait ça depuis 40 ans ! Entouré par des élus de St Cannat, il en avait les larmes aux yeux !

St Cannat Communication

NB : Yahiaoui Laroussi est entré à la Mairie de St Cannat en août 1976. Il y a travaillé durant 40 ans au sein des Services Techniques et a pris sa retraite en juin 2015.

UNE PREMIÈRE À ST CANNAT

L'élection Miss Pays d'Aix

Le 11 mars dernier, l'élection de miss Pays d'Aix a été organisé, sous la houlette du Comité Miss Provence, par le Comité des fêtes de Saint-Cannat dont les bénévoles se sont mobilisés et impliqués entièrement.

La soirée a remporté un vif succès car ce sont 375 personnes qui se sont déplacées, à la très belle salle Aixagone, pour assister au show des miss et aux prestations très réussies des danseuses de Geste et Harmonie.

Les notes des spectateurs et celles du jury ont élu Gabrielle Ghio Miss Pays d'Aix 2017, 1^{ère} dauphine Julie Gros et 2^{ème} dauphine Yvonne Brachotte... Un choix difficile car les 13 candidates étaient toutes jolies et sympathiques comme la jeune Élixa Chabot qui, avec beaucoup de charme, a représenté notre village. Elle est certes partie déçue mais le jury a tranché... Nous gardons d'elle le souvenir et d'une jolie fille à la fois simple et douce !

Parmi le jury nous avons pu compter sur Jacky Gérard, Maire de St Cannat, qui présidait la cérémonie et Guy Brotons président du Cofet mais aussi sur des élus, Dominique Camhi, Lyne Maurizio, Joël Levi-Valensi et Jean-Paul Venturini.

Nous remercions Mme Ladsous du Comité Miss Provence qui nous a accompagnés tout au long de cette aventure ainsi que Miss Provence 2016, Miss Côte d'Azur et Lydia Podossenoff qui a fait les chorégraphies et guidait les jeunes filles tout au long du show.

N'oublions pas la participation de France Bleu Provence, de la confiserie du Roy René, du Casino de Lambesc, Aixagone, M. Aurran des Vignerons du Roy René, Sylvia du salon de coiffure l'Esprit Zen, Interflora et Flora'lys !

Un merci particulier aux bricoleurs du Cofet qui, grâce à leur "enroulé et déroulé" de moquette, amusèrent le public et permirent aux miss et danseuses d'évoluer sur la même scène. Ce que fit remarquer avec beaucoup d'humour André de Giordano, l'animateur de la soirée !

France Pier,
Pour le Président,
Guy Brotons
Comité des Fêtes
06 62 86 91 03
saintcannat.fetes@yahoo.fr



Le jury



Danseuses de Geste et Harmonie



Le "bouquet final" avec au premier plan, en bas à droite la St Cannadène, Élixa Chabot.

Pensons à la prochaine rentrée scolaire

INSCRIPTION AUX ÉCOLES

● Inscription obligatoire en Mairie

Pour les enfants entrant en maternelle, nés en 2014, les enfants de CP nés en 2011 ou les enfants de CE2 nés en 2009, et les nouveaux arrivants dans la commune, quel que soit l'âge, faire une inscription en Mairie au Service scolaire, Place Gambetta.

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription téléchargeable sur [saint-cannat.fr VieMunicipale/Services municipaux/École et périscolaire](http://saint-cannat.fr/VieMunicipale/Services_municipaux/École_et_périscolaire)
- Livret de famille et éventuellement jugement de divorce
- Justificatif de domicile

● Admission aux écoles de l'Ancienne Gare, des Santolines et Pierre Barbizet.

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription visée en Mairie
- Carnet de santé (photocopies des pages de vaccinations obligatoires)
- Livret de famille et éventuellement jugement de divorce
- 4 photos d'identité (pour l'école maternelle)

Attention :

- aucune inscription ne sera possible en cas de pièce manquante ;
- pas de photocopies sur place.

ÉCOLE MATERNELLE DE L'ANCIENNE GARE

Les admissions à l'École maternelle avec toutes les pièces demandées se sont déroulées :

- de 9h à 11h : vendredi 24 mars et mercredi 29 mars
- de 16h35 à 18h30 : mardi 21 mars (uniquement pour les parents indisponibles en journée)

ÉCOLE SANTOLINES

Les admissions à l'École des Santolines avec toutes les pièces demandées se feront :

- de 8h30 à 11h30 : lundi 24 avril / lundi 15 mai / lundi 22 mai 2017
- de 9h00 à 12h00 : samedi 20 mai 2017

ÉCOLE BARBIZET

Les admissions à l'École Barbizet avec toutes les pièces demandées se feront à des dates données ultérieurement (après avis de passage).

À PROPOS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

● Pour l'année scolaire 2017/2018, l'inscription est obligatoire.

La fiche d'inscription annuelle est à remettre au plus tard le 15 juin au Service Périscolaire : 9 bis Place Gambetta.

Le planning de réservation doit être complété et peut être modifiable en cours d'année.

● Comment informer d'une modification

Les inscriptions et/ou les annulations devront se faire en priorité sur le portail famille la veille avant 15 h ou le jour même en cas de maladie de l'enfant ;

- soit sur le portail : https://portalsl.agoraplus.fr/stcannat/portail_display.home
- soit par messagerie : periscolaire@ville-saint-cannat.fr
- soit par SMS au 06 98 93 64 09

Pour toute absence, merci d'informer notre service. Si l'annulation n'a pas été faite dans les temps, le paiement sera dû.

● Paiement

Nous vous informons que vous avez la possibilité de régler vos factures par différents moyens : chèques, prélèvements, espèces, carte bancaire (sur le portail : https://portalsl.agoraplus.fr/stcannat/portail_display.home)

Planning

ÉCOLE MATERNELLE

Garderie du matin : de 7h30 à 8h15 à la cantine

Garderie du soir : de 16h30 à 18h salle Yves Montand

ÉCOLE MATERNELLE

Garderie du matin : de 7h30 à 8h15 à la cantine

Garderie du soir : de 16h30 à 18h salle Yves Montand

ÉCOLES BARBIZET & SANTOLINES

Garderie du matin : de 7h30 à 8h20 à l'école des Santolines pour les 2 écoles primaires

Surveillance du soir : de 16h30 à 17h ou 17h30 selon possibilité

Étude surveillée du soir : de 16h30 à 18h

Cantine - Restaurant self : de 11h30 à 13h20

Le mercredi : surveillance de 11h30 à 13h

Service organisé pour les familles qui ne pourraient pas être présentes à la sortie de 11h30.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants aux deux ALSH dumercredi, celui du Foyer Rural et celui des AIL, qui bénéficient de la restauration municipale le mercredi midi.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

L'inscription est annuelle. La tarification est forfaitaire et toute absence sera facturée.

Les activités proposées sont des activités culturelles ou sportives, de découverte, sans esprit de performance.

Elles changent entre chaque période de congés scolaires (toutes les 6 ou 7 semaines).

La plupart de ces activités seront assurées par des associations locales, par des enseignants, par des ASEM à la maternelle, ainsi que par des agents municipaux.

- École Maternelle : vendredi après-midi de 13h20 à 16h20

Les familles qui le souhaitent peuvent venir chercher leurs enfants entre 13h20 et 13h30.

En maternelle, il est prévu deux activités différentes sur le vendredi après-midi, et les enfants qui en ont besoin seront bien sûr autorisés à faire la sieste.

Activités prévues : ateliers musicaux, activités livres, mime, jeux de construction, jeux de société, expression corporelle, arts plastiques, travaux manuels...

- École des Santolines : mardi & vendredi de 15h à 16h30

Activités prévues : théâtre, animation d'images, sports collectifs, jeux de société, arts plastiques, expression corporelle, ateliers musicaux...

- École Barbizet : lundi & jeudi de 15h à 16h30

Activités prévues : théâtre, arts plastiques, sports collectifs, expression corporelle, danse, pétanque, jeux de société, relaxation, musique...

Mireille Catelin,
Adjointe chargée du Comité
Consultatif Éducation

Hélène Bustos,
Responsable du Périscolaire
06 79 17 77 53
Service Périscolaire
9 bis Place Gambetta

Une 7^{ème} classe à l'école maternelle de l'Ancienne Gare

Notre village s'agrandit, les effectifs au sein de l'école maternelle allant croissants, l'Inspecteur d'Académie a autorisé la création d'une septième classe afin d'accueillir nos "petits" élèves saint-cannadens dans de meilleures conditions.

Sous une nouvelle toiture, dans des classes moins chargées, les enfants pourront mieux apprendre et s'épanouir dès la rentrée scolaire de septembre 2017.

Cet été, pendant les travaux de rénovation de la toiture de l'école maternelle, les enfants du centre aéré "L'Îlot folies" seront accueillis dans les locaux de l'école primaire des Santolines.

Rendez-vous le 4 septembre pour une belle rentrée !

Mireille Catelin et l'équipe Éducation

Repas de Chef à la cantine scolaire !



Le Chef René Berges et Fabrice Andreu, Chef de la Cantine avec ses collaboratrices Nathalie, Françoise et Claudie.

Judi 16 mars dernier, René Berges a régalé les enfants par un menu savoureux.

Chef étoilé et l'un des piliers de la cuisine provençale, son restaurant familial - Le Relais Sainte Victoire à Beaurecueil - est connu pour être une des meilleures tables de la région aixoise.

Souvent invité par le Groupe Elior pour donner des conseils aux cuisiniers de la restauration scolaire, René Berges est

ravi de partager ainsi son expérience et son tour de main reconnus pour leurs qualités d'exception.

À cette occasion, la cantine a pris des airs de restaurant pour le plus grand plaisir des élèves. Nappes blanches et belle présentation, rien ne manquait !

D. Camhi/Communication



Menu

ENTRÉES AU CHOIX

- # Salade César avec parmesan et kébab
- # Macédoine avec maïs et ananas au curry

PLAT CHAUD

- Émincé de boeuf aux oignons, carottes, anchois, câpres et olives avec les herbes aromatiques de Provence &
- Gratin de courgettes à la mousse de foie gras

DESSERT

- Gâteau roulé à l'ananas

OUVERTURE DE LA PISCINE D'ÉTÉ

Sauf intempéries

À partir du samedi 10 juin

Ouverture les week-end et les mercredis

Du samedi 24 juin au jeudi 31 août

Piscine ouverte tous les jours

Horaires

Adultes uniquement : de 9h30 à 10h30

Familles : de 10h30 à 19h

Cours d'aquagym du lundi au vendredi de 19h à 20h

Cours de natation à de 4 ans

Pensez à vous inscrire au plus tôt

Responsable de la piscine municipale

René Chianèse - 06 50 97 54 46

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, un registre mis en place au Centre Communal d'Action Sociale pour la période de juin à fin août est à votre disposition. Il est recommandé aux personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, isolées...) de venir s'inscrire sur le registre afin de faciliter les interventions en cas de besoin.

Renseignements :

CCAS

Maryse Camoin

1 bd Marcel Parraud

04 42 50 84 74

Commémoration du 19 mars 1962



En souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une cérémonie de commémoration du 19 mars 62, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, a eu lieu devant le Monument aux Morts à 11h30.

En novembre 2012, le Parlement a adopté une loi qui vise à reconnaître à la guerre d'Algérie son caractère central dans la construction de l'identité française moderne et à assurer une transmission apaisée de sa mémoire aux générations futures. Pour cela, a été instituée, le 19 mars, date symbolique et historiquement significative, une journée nationale du souvenir et de recueillement dédiée à toutes les victimes de ce conflit, civiles comme militaires.

Désormais la carte d'identité à portée de clic !

Depuis le 8 mars 2017, les demandes de carte nationales d'identité sont désormais traitées selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Vous pouvez effectuer vos démarches pour la carte d'identité dans n'importe laquelle des 31 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil et non plus obligatoirement dans votre seule commune de résidence. Pour éviter tout déplacement inutile, vérifiez que la mairie où vous voulez faire votre démarche est équipée d'un dispositif de recueil.

Un nouveau service facultatif : la pré-demande en ligne

Autre innovation, vous pouvez aussi remplir en ligne une pré-demande de carte nationale d'identité. Vous n'avez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de cartes d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Comment procéder ?

Via un ordinateur, une tablette ou un smartphone : créer un compte personnel et suivre la procédure nécessaires

à l'instruction de ma demande sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

RAPPEL AUX ADMINISTRÉS

- Ne prenez pas vos billets d'avion sur internet sans avoir vérifié la validité de votre passeport ou de votre carte d'identité ! Les demandes ne seront pas traitées en urgence.

- Les jeunes enfants qui prennent l'avion pour la première fois doivent être munis d'un titre d'identité : le livret de famille ne suffit pas.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur résidant en France, quelle que soit sa nationalité, qui voyage à l'étranger à titre individuel ou dans un cadre collectif (voyage scolaire, colonie de vacances, séjour linguistique) sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.

Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur non accompagné de l'un de ses parents doit être muni des 3 documents suivants :

- Sa pièce d'identité : carte d'identité ou passeport ;
- Le formulaire d'autorisation parentale de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale ;
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire (responsable légal) du formulaire d'autorisation de sortie (décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016).

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Le formulaire d'autorisation de sortie

du territoire (AST), imprimé CERFA n°15646*01 est accessible sur www.service-public.fr.

Ce document précise la durée de validité de l'autorisation dans la limite d'une année.

En cas de fausse déclaration, le signataire de l'autorisation s'expose aux sanctions des articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Info +

L'AST n'a pas pour effet de se substituer aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST) mais constitue une mesure plus générale permettant de compléter le dispositif en vigueur de prévention de la radicalisation et de lutte contre le terrorisme. Dans un contexte international marqué par des départs de Français – dont certains mineurs – vers des zones de conflits, le Parlement a souhaité en effet établir un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs (article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016, codifié à l'article 371-6 du code civil).

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Rencontrer les Saint-Cannadens nouvellement installés sur la Commune a connu un franc succès en 2016 !

Cette année, la Municipalité renouvelle cette rencontre constructive en tout point.

Un apéritif convivial est ainsi prévu le samedi 1er juillet au cœur du Festival La Belle Récré à partir de 11h au jardin Joseph Richaud juste après le spectacle pour les petits prévu à 10h30 salle Revol et dans lequel deux marionnettes Miche le poète clown blanc et Drate l'espiègle clown Auguste nous parlent de l'enfance, du jeu et de l'imaginaire.

Cette rencontre sera animée par la Cie Amarande avec "des contes qui régaleront même les oreilles" !

Les nouveaux arrivants que nous n'avons pas encore contactés peuvent se faire connaître auprès de Monique Guillet, Conseillère Municipale, déléguée au CCAS.

06 16 46 79 06

1°) Délibérations budgétaires spéciales pour 2017 sur le budget de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver l'autorisation budgétaire spéciale d'investissement sur le budget principal 2017, présentée ci-dessous, compte tenu qu'elle est inférieure au quart des investissements ouverts au budget 2016 ; de dire que ces inscriptions budgétaires seront inscrites au budget lors de son adoption.

Article	Opération		Montant € TTC
2315	490	Voirie (Fumades, Montadelle, J Moulin, Berre, Puy)	370.800
2315	491	Éclairage public	87.600
2315	492	Accessibilité	36.000
2315	493	Signalétique	18.000
2315	494	Jeux d'extérieurs	42.000
TOTAL			554.400

2°) Délibérations budgétaires spéciales pour 2017 de l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver les termes de l'autorisation budgétaire spéciale d'investissement sur le budget de l'assainissement collectif 2017, présentée ci-dessous, compte tenu qu'elle est inférieure au quart des investissements ouverts au budget 2016 ; de dire que ces inscriptions budgétaires seront inscrites au budget lors de son adoption

Article	Opération		Montant € TTC
2315	84	Extension EU Chemin Barrière	70.000
TOTAL			70.000

3°) Délibérations budgétaires spéciales pour 2017 de l'eau potable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver les termes de l'autorisation budgétaire spéciale d'investissement sur le budget de l'eau potable 2017, présentée ci-dessous, compte tenu qu'elle est inférieure au quart des investissements ouverts au budget 2016 ; de dire que ces inscriptions budgétaires seront inscrites au budget lors de son adoption.

Article	Opération		Montant € TTC
2315	080	Forage de recherche d'eau souterraine	40.000
TOTAL			40.000

4°) Décision budgétaire modificative (DM) n°4 sur le budget principal de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider la DM n° 4 sur le budget principal de la commune, présentée ci-dessous. Deux opérations d'investissement ont dépassé les montants budgétisés lors du budget primitif : Opération n°482 "Peintures Barbizet + divers" : + 7.200 €TTC pour financer la rénovation des peintures de la salle du 4 septembre. Opération n°477 "Nouvelle salle Barbizet (préau)" : + 3.740 €TTC pour les missions de contrôle technique et de coordination des travaux à venir.

Peinture Barbizet et Préau :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2315-477-8 : nouvelle salle Barbizet (préau)	0,00€	3 740,00€	0,00€	0,00€
D-2315-481-8 : huisseries divers bâtiments	10 940,00€	0,00€	0,00€	0,00€
D-2315-482-8 : peintures (Barbizet + divers)	0,00€	7 200,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D23 : immobilisation en cours	10 940,00€	10 940,00€	0,00€	0,00€
TOTAL INVESTISSEMENT	10 940,00€	10 940,00€	0,00€	0,00€
TOTAL GENERAL		0,00€		0,00€

Un transfert de crédit de 5.749,99 € est nécessaire pour annuler un titre sur l'exercice 2015. La commune a émis un titre envers Free mobile pour une antenne de téléphonie mobile, qui a été installée plus tard que prévu. Or la convention prévoit que le paiement est dû après l'installation. Ce crédit est pris sur l'article 6226 "honoraires".

Annulation titre 357 du 5/10/2015 «Free» :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FUNCTIONNEMENT				
D-6226-0 : honoraires	5 749,99€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 011 : charges à caractère général	5 749,99€	0,00€	0,00€	0,00€
D-673-0 : titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00€	5 749,99€	0,00€	0,00€
TOTAL D 67 : charges exceptionnelles	0,00€	5 749,99€	0,00€	0,00€
TOTAL FUNCTIONNEMENT	5 749,99€	5 749,99€	0,00€	0,00€
TOTAL GENERAL		0,00€		0,00€

En date du 13 octobre 2016, le Conseil municipal délibérait pour la cession du chemin de la Bargemone à la hoirie Rozan et prévoyait l'inscription du montant de 214 036,00 € au chapitre 024 du budget. Le Trésorier souhaite que cette modification budgétaire prenne la forme d'une décision budgétaire modificative.

Vente chemin rural d'Eguilles à la Bargemone :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-024-01 : produits de cessions	0,00€	0,00€	0,00€	214 036,00€
TOTAL R024 : produits de cessions	0,00€	0,00€	0,00€	214 036,00€
TOTAL INVESTISSEMENT	0,00€	0,00€	0,00€	214 036,00€
TOTAL GENERAL		0,00€		214 036,00€

5°) Acquisition de terrains, principalement naturels en bordure de Touloubre, et demande de subvention à l'Agence de l'eau

La commune souhaite acquérir des terrains appartenant à la SAFER. La majorité des terrains se trouve en bordure de la Touloubre et constitue un milieu naturel de très grande qualité agro-environnementale. Une parcelle se trouve au nord de la RD7N à la Pile. Le prix d'achat convenu entre la SAFER et la commune est de 213.800 €. Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren et P. Jullian s'abstenant, **décide** d'acquiescer l'ensemble des terrains proposés par la SAFER au prix de 213.800 € ; de s'engager à maintenir au site en bord de Touloubre un caractère humide et une fonction de protection contre les inondations en aval ; de solliciter une subvention de 50% des couts d'acquisition à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (en complément d'une subvention de 32% déjà acquise auprès du Conseil départemental).

6°) Demande de subventions au Conseil départemental au titre du Contrat départemental de développement et d'aménagement

Il est possible pour la commune de Saint-Cannat de solliciter le Conseil départemental, afin de financer les projets d'investissement structurant de la commune. Le montant total d'investissement est estimé à 7.884.963 €HT, selon un échéancier allant de l'année 2017 à l'année 2019. Chaque tranche, sera soumise annuellement au vote du conseil municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant. Le montant total du Contrat ne pourra toutefois pas être réévalué à la hausse. Pour l'année 2017, le montant total de la tranche annuelle est estimé à 2.018.722 € HT. Le tableau ci-dessous présente les opérations de la Tranche 1 (année 2017) et l'échéancier prévisionnel.

Planning de réalisation	
VRD : réfection et création de voiries, d'espaces publics, de parkings, dont mise aux normes d'accessibilité	2017
Construction équipements sportifs et gymnase (dont foncier)	1 ^{er} semestre 2017
Assainissement collectif – Rénovations et constructions	2017
Eau potable : rénovations et constructions de réseaux, amélioration des bassins AEP, régulateurs de débits sur des fontaines	2017
Eau potable : recherche d'une ressource en eau et équipements AEP	2017
Achat de gros matériels, matériel roulant, mobiliers	1 ^{er} semestre 2017
Études diverses d'aménagement (urbanisme, bâtiments, VRD, gestion des risques, accessibilité)	2017

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, P. Vidalou, L. Straton, G. Cany, M. Hel, S. Ellena, V. Olivari s'abstenant, S. Meiffren votant contre, **décide** :

- d'approuver la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2017-2019 d'un montant total de 7.884.963€ HT,
- de solliciter la participation financière du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 53,38%, soit un montant global de 4.208.619 € pour les années 2017-2019 ;
- d'approuver le plan de financement de la tranche n°1 au titre de l'année 2017 soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de 949.498 € ;
- de dire que les biens fonciers ou immobiliers acquis au titre de ce dispositif devront obligatoirement être maintenus dans le patrimoine communal pour une durée minimale de 10 ans.

7°) Demande d'une subvention sur la réserve parlementaire pour le CCFF

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren s'abstenant, **décide** de solliciter Madame la Sénatrice Sophie Joissains pour l'attribution d'une subvention de 3.297,80 € au titre de la réserve parlementaire 2017 pour l'amélioration d'un véhicule de lutte contre les départs de feux de forêt.

7° bis) Demande d'une subvention sur la réserve parlementaire

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren s'abstenant, **décide** de solliciter Madame la Sénatrice Mireille Jouve pour l'attribution d'une subvention de 4.352.82 € au titre de la réserve parlementaire 2017 pour la fourniture d'un réseau de radio interne pour la Police Municipale et pour le Comité communale contre les feux de forêts

8°) Transfert de la compétence IRVE au SMED 13

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren s'abstenant, **décide** de transférer au SMED13 la compétence IRVE (Infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables), à compter du 1er jour du mois suivant le caractère exécutoire de la présente délibération ; d'équiper la commune d'une borne de recharge IRVE double par le biais du SMED13 ; de s'engager à cofinancer les investissements nécessaires et les coûts de fonctionnement pendant les 4 années suivant l'installation de la borne, selon le calendrier présenté ci-dessous.

	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Cotisation d'adhésion initiale par commune et par borne	1.400 €			
Cotisation annuelle au SMED par commune et part borne double	1.525 €	1.245 €	965 €	545 €

9°) Modification aux tarifs de l'école municipale de musique

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren s'abstenant, **décide** de dire que les élèves ayant terminé leur formation musicale bénéficient d'une baisse de leur cotisation trimestrielle de 20 €, s'ils ne souhaitent pas participer à un deuxième cours d'ensemble, avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2016 ; de valider les tarifs forfaitaires des stages musicaux, masterclass et assimilés, présentés ci-dessous ; de dire qu'exceptionnellement, sur validation de la direction de l'école de musique, les stagiaires pourront s'inscrire par demi-journée au tarif de 18 € par demi-journée pour les Saint Cannadens, et de 23,40 € pour les extérieurs.

Nombre de demi-journée de 3 heures	Tarif forfaitaire Saint Cannadens	Tarif forfaitaire Extérieurs
1	18,00	23,40
2 (1 journée complète)	36,00	46,80
3	50,00	65,00
4 (2 journées complètes)	65,00	84,50
5	75,00	97,50
6 (3 journées complètes)	90,00	117,00
7	105,00	136,50
8 (4 journées complètes)	120,00	156,00
9	131,00	170,30
10 (5 journées complètes)	145,00	188,50

10°) Attribution de subventions à des associations

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren s'abstenant, **décide** d'attribuer une subvention de 4 000 € aux Amis de l'instruction laïque ; d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Atelier du Possible ; d'attribuer une avance sur subventions 2017 de 6 000 € pour l'OCCE les Santolines et 10 792 € pour l'OCCE Barbizet.

11°) Attribution d'un don à l'Union des Maires 13 pour les communes sinistrées par les incendies du 10 et 11 août 2016

L'Union des maires des Bouches-du-Rhône sollicite les communes pour soutenir financièrement les communes du département qui ont été durement touchées par les incendies des 10 et 11 août 2016, et plus particulièrement pour venir en secours aux familles sinistrées des Pennes Mirabeau, Rognac, Vitrolles et Septème les vallons. Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren s'abstenant, **décide** d'attribuer un don de 1.000 € à l'Union des Maires.

12°) Indemnité de conseil au trésorier

En date du 22 septembre 2014 le conseil municipal délibérait pour attribuer une indemnité de conseil à Monsieur Marc Olivier Vincent, Trésorier du poste comptable de Lambesc. Monsieur Vincent nous a demandé de préciser les conditions d'attribution de cette indemnité de conseil. Le Conseil Municipal à la majorité des voix, P. Vidalou, L. Straton, G. Cany, M. Hel, S. Ellena, V. Olivari votant contre, S. Meiffren s'abstenant, **décide** d'autoriser Monsieur le Maire à verser à titre personnel à M. Marc Olivier Vincent, receveur municipal, l'indemnité de conseil au taux de 100 % pour la prestation d'assistance et de conseil des services de la commune de Saint-Cannat ; de dire que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 et sera acquise à M. Marc Olivier Vincent pour toute la durée du mandat, sauf délibération contraire.

13°) Modifications au tableau des emplois

Dans le cadre de l'avancement de carrière des agents, il est nécessaire de faire les modifications suivantes au tableau des emplois.

CREATIONS

- Trois postes d'Adjoint Technique 2ème classe (pérennisation d'agents en poste sous statut de contractuel)
- Un poste d'Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet 28 heures hebdomadaires

MODIFICATION

- Transformation d'un poste existant d'Adjoint Technique 1ère classe à temps non complet : passage de 31h30 à 28h00 à la demande de l'agent

SUPPRESSIONS

- Suppression de deux postes d'Adjoint administratif 1ère classe
- Suppression d'un poste de Gardien de Police Municipale
- Suppression d'un poste de Rédacteur Principal 2ème classe
- Suppression de deux postes de Rédacteur
- Suppression d'un poste d'Éducateur APS Principal 1ère classe
- Suppression d'un poste d'Adjoint du patrimoine seconde classe à 28H00 semaine.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, V. Olivari, M. Hel, S. Ellena, G. Cany, S. Meiffren s'abstenant, **décide** de valider les modifications présentées ci-dessous.



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2016 // Suite

14°) Marché de la restauration municipale, constitution d'un groupement de commande avec le CCAS

Le marché de restauration municipale signé avec la société ELIOR arrive à échéance au 31 août 2017. Il est donc nécessaire de lancer un nouveau marché.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) permet la restauration des séniors qui le souhaitent, le mercredi à midi. Afin de ne faire qu'un seul marché, il est nécessaire, conformément à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 sur la commande publique de créer un groupement de commande entre la commune et le CCAS

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren s'abstenant, **décide** de valider le lancement d'un nouveau marché de restauration municipale et scolaire, sous la forme d'un MAPA ; d'autoriser la création d'un groupement de commande avec le CCAS de Saint Cannat, de valider le projet de convention constituant le groupement, et d'autoriser Monsieur le maire à le signer.

15°) Demande d'un CAE

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren s'abstenant, **décide** de demander à Pôle emploi le financement d'un Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour les besoins des services techniques à 35 heures / semaine pour une durée de 24 mois.

16°) Rapport annuel de la Métropole du service de l'assainissement non collectif et de l'élimination des déchets

Le Conseil Municipal, Prend Acte de la transmission aux conseillers municipaux du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'assainissement non collectif ; ainsi que du rapport sur le prix et la qualité du service de l'élimination des déchets

1°) Subvention à une association

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € au Syndicat d'initiative pour faire face à des frais d'organisation de ses manifestations, supérieurs aux prévisions.

2°) Demande de subvention pour des travaux forestiers

La commune souhaite faire des travaux forestiers autour de la rampe d'arrosage qui protège le secteur du Coussou contre les incendies. L'ONF nous a fourni 2 devis pour un montant total de 10 000 €HT.

Plan de financement		
- Conseil départemental 13	50 %	5.000 €
- Métropole AMP	25 %	2.500 €
- Commune	25 %	2.500 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de solliciter le Conseil départemental au titre de l'Amélioration de la forêt communale (AFC) 2017, pour une subvention de 5.000 €HT, et la Métropole Aix Marseille Provence au titre du fonds de concours incitatif "Sylviculture et exploitation des bois communaux" 2017, pour une subvention de 2.500 €HT.

2° bis) Demande de subvention pour du débroussaillage réglementaire

Il est proposé de solliciter la Métropole AMP pour cofinancer des travaux d'obligation légale de débroussaillage (OLD) des bords de voiries communales pour un montant de 7.000 € HT.

Plan de financement		
- Métropole AMP	30 %	2.100 €
- Commune	70 %	4.900 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter la Métropole Aix Marseille Provence au titre du fonds de concours incitatif "débroussaillage" 2017, pour une subvention de 2.100 €HT, et de dire que le débroussaillage des bords de voiries communales peut être effectué jusqu'aux clôtures si les propriétaires n'ont pas donné l'autorisation de débroussailler sur les bords de voiries qui leur appartiennent.

3°) Demande de subvention pour une extension du réseau de vidéo protection

Monsieur le Maire explique qu'il est envisagé de compléter le système de vidéo protection par des caméras fixes « d'ambiance », des caméras à lecture de plaques et des caméras nomades. Le montant prévisionnel de l'extension présentée ci-dessus est de 151.676,59 €HT

Plan de financement		
- Conseil départemental 13	40 %	60.670,64 €
- Conseil régional PACA	30 %	45.502,98 €
- Commune	30 %	45.502,98 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de solliciter le Conseil départemental et le Conseil régional pour l'attribution des subventions présentées ci-dessus pour l'extension du système de vidéo protection communal.

4°) Demande de subvention pour l'acquisition d'un véhicule de Police municipale

Monsieur le Maire explique qu'il est envisagé de remplacer le véhicule de la Police municipale qui date de 2009. La commune dispose d'un devis de l'UGAP pour un véhicule tout équipé Police municipale d'un montant de 21 830,25 €HT.

Plan de financement		
- Conseil régional PACA	30 %	6 549,07 €
- Métropole AMP	35 %	7 640,59 €
- Commune	35 %	7 640,59 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de solliciter le Conseil régional PACA pour l'attribution de la subvention présentée ci-dessus pour l'acquisition d'un véhicule pour la Police municipale (la subvention de la Métropole étant déjà acquise).

5°) Adoption du règlement intérieur de travail en sécurité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider la nouvelle version du Règlement intérieur de travail en sécurité.

6°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de transformer le poste d'Adjoint administratif (service périscolaire) à Temps non complet à 20h00 hebdomadaire en poste d'Adjoint administratif à temps non complet à 28h00 hebdomadaire.

7°) Schéma départemental de coopération intercommunale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de ne pas s'opposer à l'application de la loi aboutissant à la dissolution du Syndicat intercommunal d'aménagement de la Touloubre, et de dire que la Commune ne souhaite pas continuer à financer un syndicat œuvrant dans le domaine de la gestion des cours d'eau, pour des missions autres que GEMAPI, et qu'elle souhaite à ce titre que la compétence soit gérée directement par la Métropole sans maintien d'un syndicat de mise en œuvre des compétences GEMAPI ou d'autres compétences associées.

8°) Charte de gouvernance pour le Plan local d'urbanisme intercommunal

La Métropole Aix Marseille Provence a acté la nécessité de préparer le transfert de compétence relatif au Plan local d'urbanisme intercommunal en lançant une phase de travail anticipé sur le PLUi. Pour encadrer ce travail, la Métropole a proposé aux Maires une charte de gouvernance. Cette charte définit les principes communs à partir desquels le Plan Local d'Urbanisme intercommunal sera élaboré, à savoir :

- Travailler en collaboration avec les communes
- Construire le futur PLUi en tenant compte des projets communaux

- S'appuyer sur le SCOT pour exprimer notre projet de Territoire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve** la validation de la charte proposée par la Métropole AMP Territoire du Pays d'Aix.



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Un partenariat efficace

Le 28 mars le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le projet de délibération en faveur de la charte de soutien à l'activité économique de proximité proposé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Région PACA.

Et nous en sommes ravis. Pourquoi ? Parce que la Municipalité travaille depuis plusieurs années avec la CMA dans la défense des commerces de proximité, indispensables à l'économie locale et aux administrés, à la place qu'ils occupent au cœur des communes, et enfin pour le lien social qu'ils créent.

Les élus de la CMA, au travers de cette charte, nous proposent de nous engager ensemble dans une politique de communication et de valorisation de l'Artisanat et des commerces auprès de la population locale.

En quoi cela consiste-t-il ? Faciliter la promotion auprès du consommateur des savoir-faire artisanaux, notamment au travers du label "Consommez local, consommez artisanal" décliné

sur les supports de communication municipaux ; soutenir la politique volontariste de CMA, laquelle repose sur son expertise du secteur artisanal et sur le travail de terrain quotidien auprès des entreprises ; mettre en œuvre avec la CMA, un dispositif de veille auprès des entreprises existantes pour anticiper et faciliter la transmission et la reprise d'entreprises, ...

C'est l'occasion pour nous de revenir sur le dispositif du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) déjà évoqué dans nos colonnes et désormais mis en œuvre sur notre territoire.

OCTOBRE 2009

Le Maire, Jacky Gérard, et son Adjointe à l'Économie, Josiane Duffau, mettent au point une rencontre entre partenaires économiques locaux.

À cette occasion, sont invités la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence (CCIMP), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), la Communauté du Pays d'Aix (CPA), et les acteurs économiques locaux : association des entreprises de la Pile (APAEP), artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises, professions libérales. L'objet est la présentation des actions en faveur du Commerce et de l'Artisanat de proximité, sujet de préoccupation majeure de la plupart des communes, quelle que soit leur taille.

Lors de cette rencontre, il est convenu qu'il sera plus facile et plus performant pour tous qu'une association des commerçants se pose en véritable partenaire d'une politique économique locale menée avec les institutions : Mairie, chambres consulaires et communauté d'agglomération, conseil régional, ...

NOVEMBRE 2009

Dans la foulée, à la demande des commerçants, la Municipalité et la CCIMP organisent une réunion préparatoire à l'assemblée générale constitutive d'une association des commerçants et artisans de Saint Cannat.

JANVIER 2010

Naissance de Vitrites et Métiers, association des commerçants, artisans et professions libérales dont le siège social est acté à l'Hôtel de Ville de Saint Cannat.

MAI 2010

La commune de Saint Cannat, en accord avec Vitrites et Métiers, sollicite la CPA, compétente en matière de développement économique, pour le lancement d'une procédure FISAC. Ce dispositif associe obligatoirement l'État, les chambres consulaires, la Commune et l'association des commerçants. Il permet la mise en œuvre d'actions relatives à l'attractivité des commerces, de soutenir et de promouvoir l'activité du tissu économique local. Les fonds proviennent de l'Europe, gérés par l'État et répartis par l'échelon communal ou intercommunal compétent.

2012

Lancement et réalisation de l'étude de faisabilité pour la mise en place du FISAC de Saint Cannat, réalisée par le cabinet EU-RECA, missionné par la CPA. Le bureau d'études rencontre les

responsables de Vitrites et Métiers, les commerçants et les élus en charge du dossier, pour rédiger l'étude. Des ateliers sont conduits, notamment avec l'association, pour définir les actions concrètes qui seront présentées dans le dossier FISAC et pouvant par la suite être mises en œuvre. Chaque action fait l'objet d'une évaluation budgétaire : avec la Commune, élus et agents, pour les actions relatives à l'investissement ; avec Vitrites et Métiers pour les actions relatives au fonctionnement.

Le plan de financement du FISAC tranche 1 se présente ainsi : 117 102 €, dont État 42 % ; CPA 43 % ; Commune 11 % ; Vitrites et Métiers 4 %.

JANVIER 2013

Présentation, en réunion le 21 janvier, du dossier d'étude de faisabilité qui sera par la suite amendé par les partenaires.

MARS 2014

Finalisation du dossier de candidature.

MAI 2014

Dossier de candidature transmis aux services de l'Etat par la CPA.

JANVIER 2015

Délibération de la CPA pour valider la convention tripartite Commune de Saint-Cannat/Vitrites et Métiers/CPA.

MARS 2015

Délibération du Conseil Municipal de Saint Cannat pour valider la convention tripartite.

FÉVRIER 2016

Comité de pilotage de lancement du FISAC en présence de Monsieur le Maire, des élus, des commerçants et des chambres consulaires.

Un dossier qui a vu le jour grâce à la volonté et à la persévérance de tous. Ce travail en partenariat a permis de se rencontrer à plusieurs reprises, d'échanger et d'expliquer les problématiques de chacun. Des points très largement positifs, au-delà même du dispositif FISAC mis en place.

Josiane Duffau
1^{ère} Adjointe au Maire
Déléguée aux Finances, à l'Économie, à l'Emploi

Les Vendemiales An 2

Appel de Vitrites et Métiers

Nous préparons la deuxième édition des Vendemiales, la Fête des Vendanges et de l'Artisanat organisée en partenariat avec le Syndicat d'Initiative et le concours de la Municipalité, de la Métropole, de la Chambre de Commerce, de France bleu et de la caisse locale du Crédit Agricole !

La date étant fixe, le troisième dimanche d'octobre, les Vendemiales auront donc lieu le 15 octobre prochain dans les rues et places du centre-ville de Saint-Cannat.

Nous recherchons des groupes d'animations artistiques et musicaux pour égayer cette journée et tous les volontaires pour participer à l'organisation de cette fête seront les bienvenus.

S'inscrire auprès de Brigitte au Syndicat d'Initiative 04 42 57 34 65 ou de Vitrites et Métiers 06 64 16 33 25

On compte sur vous !

L'équipe de Vitrites et Métiers



La Cave de la Bargemone récompensée

Concours des Vins d'Aix en Provence

- Deux médailles d'Or, une pour le Blanc et une pour le Rosé
- Une médaille d'Argent sur une cuvée de rosé

Concours Général de Paris 2017

- Une médaille d'Or pour la Cuvée Marina Blanc 2016
- Une médaille d'Argent pour la Cuvée Marina Rosé 2016
- Une médaille de Bronze pour le Blanc Bargemone 2016

Six médailles entre les deux concours de Paris et d'Aix en Provence, la qualité de nos vins est au rendez-vous !

Marina Garin, Présidente de la Bargemone, remercie et félicite toute l'équipe de travail !

Le beau temps est synonyme de soirées entre amis, de bons mets et de bons vins.

La Bargemone vous accueille et vous conseille dans vos choix tous les jours y compris le dimanche.

Ouverture du caveau :

- en semaine : de 8h à 18h
- Le samedi : de 10h30 à 13h et de 15h à 19h.
- Le dimanche : de 10h30 à 13h & de 15h à 19h (fermé en hiver)
- Commande en ligne : www.bargemone.com



Le Domaine du Val Dernier une nouvelle fois à l'honneur!

Pour la neuvième année consécutive, le Domaine du Val Dernier a été récompensé lors du concours le plus prestigieux de France : le Concours Général Agricole de Paris avec son rosé AOC Cuvée Tradition millésime 2016 qui a obtenu une médaille d'Or, un vin qualifié d'expressif possédant un bel équilibre, fruité et gourmand.

Tout ceci grâce au travail et au savoir-faire de la famille Pellissier conjugués à des méthodes de vinifications maîtrisées !

Le domaine produit également de grands rouges de garde et de délicats blancs aux arômes de tilleuls.

Vous pouvez venir déguster nos différentes cuvées ! La salle de vente est ouverte tous les jours de 8h45 à 12h et de 14h30 à 19h (dimanche et jours fériés 9h-12h).

Le gérant du Domaine du Val Dernier
Nicolas Pellissier

Route d'Éguilles
Tél : 04 42 57 33 09 / Fax : 04 42 57 37 89
contact@domaineduvaldernier.com

N'oublions pas le Concours des Vins des Coteaux d'Aix en Provence où là aussi nos vins ont été récompensés, c'est ainsi que le rouge AOC 2016 a obtenu la médaille d'Or et le Rosé caveau la médaille d'Argent.

À découvrir à Villa Minna !



La verticale* de vieux millésimes de Minna rouge à découvrir en caisse bois 6 bouteilles !

La grande verticale de la cuvée Minna dans l'article de La Revue du Vin de France du mois d'avril, cela vaut bien un hommage !

Six millésimes de plus de 10 ans d'âge sont donc réunis pour cette occasion en caisse bois pour le plus grand plaisir des amateurs de vins tout en apportant un supplément d'âme à leur cave.

En supplément de cette offre, Villa Minna commercialise désormais tous ses vieux millésimes de Minna rouge, 10 ans et plus, en caisses bois de 6 bouteilles**.

Save the date

Les Soirées de Minna reviennent !

Les jeudis 6 & 20 juillet et 31 août !

De 20h à minuit. Entrée Libre. Vente de vin au verre et à la bouteille. Food truck sur place.

#villaminna #lessoiréesdeminna #vin #musiquelive #foodtruck #onsedétendcestlapéro

Minna & Jean-Paul Luc

*verticale : dégustation du plus jeune millésime au plus vieux **sauf expéditions



VILLA MINNA VINEYARD
Roque Pessade, CD 17
Accès au Sud de Saint-Cannat par la CD 17 reliant Éguilles à Pellissanne

contact@villaminna.fr
04 42 57 23 19
www.villaminnavineyard.fr
Facebook / Villa Minna

Le Chapeau de Beaupré en 3 questions !



CHÂTEAU DE BEAUPRÉ



Deux événements par an sont organisés par la famille Double au sein du Château de Beaupré : un chapeau d'été en juin et un chapeau d'hiver en décembre.

Pourquoi chapeau ?

Pour créer et partager un moment magique avec les participants ! À chaque événement, on se creuse la tête... pour proposer de la nouveauté dans notre chapeau !

Qu'est-ce que propose le chapeau d'été ? Une balade gourmande : un véritable déjeuner itinérant ! C'est déjà la 4^e édition et afin de pouvoir répondre à la demande croissante, cette année notre chapeau d'été se déroulera sur deux journées les 24 et 25 juin.

Nous proposons au grand public de découvrir au cœur de notre vignoble, les mets de 12 grands chefs de Gourméditerranée en accord avec nos vins !

L'association Gourméditerranée : C'est une alliance de chefs, restaurateurs et artisans talentueux, de personnalités et de caractères différents, souvent amis et complices qui partagent les

mêmes convictions, les mêmes objectifs : «promouvoir les savoir-faire et la gastronomie marseillaise et provençale».

À l'arrivée de chaque participant nous lui offrons un verre, un chapeau et un «road book». Puis... c'est l'aventure dans les vignes de Beaupré pour une balade d'environ 3 km avec 6 points de dégustation du vin produit par Beaupré et sa bouche gourmande associée préparée «en live» par le chef !

Une fois la balade terminée, les papilles émerveillées et l'appétit rassasié, nous proposons aux participants de se retrouver autour du grand bassin de Beaupré pour une après-midi de détente, baignade et repos à l'ombre des grands pins. Quelques verres de nos autres cuvées accompagneront cette après-midi placée sous le signe de la douceur de vivre.

L'objectif des chapeaux ? Accessible à qui ?

Ouvrir notre propriété, écrin de nature à 12 km à l'ouest d'Aix en Provence à tous les amateurs de bons moments et bons vins, leur proposer de découvrir ou redécouvrir nos cuvées dans une ambiance différente. L'accès est ouvert à tous mais uniquement sur réservation pour notre chapeau d'été. Un détail, chaque année une couleur domine sur notre communication, on demande à tous, d'avoir, si possible, un rappel de cette couleur au niveau vestimentaire pour participer à la magie !

Avec chapeau nous sommes en accord avec la devise du château de Beaupré «l'art d'assembler l'essentiel».

Camille Houdusse,
Pour le Château de Beaupré

Chapeau de Beaupré 24 et 24 juin 2017 De 11h à 19h Réservation avant le 18 juin	Château de Beaupré 3525 RD7N 13760 Saint-Cannat 04 42 57 33 59 - contact@beaupre.fr
---	---

Fête de la Vigne et du Vin au Cellier du Bailli de Suffren SAMEDI 27 MAI

La Fête de la Vigne et du Vin a été créée pour fédérer au niveau national les professionnels du vin pendant une journée entière et permettre au public de découvrir les femmes et les hommes de cette profession, directement sur les sites de production, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



À l'instar de la Fête de la Musique, ou de la Fête du Cinéma, la Fête de la Vigne et du Vin est une journée Nationale où l'on célèbre les métiers et les produits de la viticulture, élément ancestral de notre culture.

Les Vignerons du Roy René organisent la Fête de la Vigne et du Vin et vous attendent ce jour-là au caveau du Bailli de Suffren dès 9h pour une randonnée dans les vignes et la campagne environnante.

Médaille d'argent

Vous en profiterez pour découvrir au caveau les nouveaux millésimes récompensée par de nouvelles médailles dont la Médaille d'argent au Concours Général Agricole de Paris pour le Rosé Marseille de la famille Aurrant. Un rosé idéal pour vos repas d'été !

Cellier du Bailli de Suffren
Route de Rognes
04 42 57 20 17
www.lesvigneronsduroyrene.com
cellierdubailli@lesvigneronsduroyrene.com
Ouvert du mardi au samedi
Été: 9h-12h & 15h-18h30
Hiver : 9h-12h & 14h30-18h

Fête de la Vigne et du Vin
Samedi 27 mai

9h-12h Randonnée
Rendez-vous au Cellier du Bailli de Suffren

Rendez-vous à la *Nuit des Bacchanales*

Avec les Vignerons

VILLA
MINNA
VINEYARD

CELLIER DU BAILLI DE SUFFREN / VILLA MINNA VINEYARD / DOMAINE DE LA MONTAURONE
En ouverture de la Fête de la Vigne et du Vin, La Nuit des Bacchanales organisée par l'équipe Culture St Cannat s'inscrit dans cette dynamique de découverte des viticulteurs et de leur savoir-faire. Passerelle entre culture viticole et culture musicale, cet événement nous rassemble dans un esprit festif et convivial !
Laissez-vous tenter !



Nuit des Bacchanales

Samedi 20 mai

Salle 4 Septembre
À partir de 19h30
Soirée Bal décalé
et danse contemporaine
20€ repas compris

RÉSERVATION

04 42 57 34 65
si.saintcannat@free.fr
Plus d'infos sur saint-cannat.fr
Voir page 30



NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

K-BENNES

Livraison de matériaux et location de bennes
Quartier St André
591 Chemin de Berre
06 67 48 18 38
jfrucart@k-bennes.fr

BOSCIA AURÉLIE

Infirmière associée à Florence Di Gallo
14 Rue Curie - 06 81 53 36 06

PÂTISSERIE UNAMI

En lieu et place de Mazade
1 Avenue Pasteur

RG AUTO - Agence Renault

Mécanique générale toutes marques
Vente de véhicules neufs ou occasions
5 avenue de l'Europe - La Pile
04 42 66 89 37
rgauto13290@gmail.com



ADELMY MENUISERIES

Rue Ferdinand de Lesseps - La Pile
06 44 15 72 10
adelmy.menuiseries@gmail.com
adelmy.fr

L'AS DU POULET

Snack - Vente à emporter
5 av de l'Europe - La Pile
07 69 28 13 11

LA CAVE DE SAINT-CANNAT

Vins du monde
5 av de l'Europe - La Pile
07 69 28 13 11

Kévin Flockmoine,
La Petite Aixoise
705 avenue de l'Europe - La Pile
06 30 34 68 56
contact@lapetiteaixoise.fr
lapetiteaixoise.fr

La Petite Aixoise, une bière artisanale !

Nous avons ouvert tout récemment à Saint-Cannat un atelier-boutique où les visiteurs pourront déguster nos bières, découvrir le brassage et brasser leur propre bière lors des ateliers que nous allons mettre en place.

Pour info, nous brassons notre bière "La Petite Aixoise" à l'eau minérale du Pays d'Aix (une eau sans traitement et sans nitrate que nous allons chercher à

Meyreuil au pied de la Sainte Victoire dans un forage à 800m de profondeur), 100% naturelle sans aucun arôme de synthèse ou produit chimique.

Nous proposons aujourd'hui 3 gammes : une blanche très désaltérante aux agrumes, une blonde légèrement amère et herbacée et une ambrée très douce, plus maltée et refermentée au miel de lavande de l'apiculteur de Rognes.

"L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération."

SÉCURITÉ

Amélioration de notre Vidéo Protection

Nous disposons actuellement d'un dispositif de vidéo protection qui compte 15 caméras fixes réparties dans la commune et sur le plateau d'activité de la Pile. Elles sont opérationnelles depuis la fin de l'année 2013 et ont été très utiles pour élucider des faits d'incivisme ou de délinquance qui se sont produits dans la ville. Par ailleurs elles ont également permis à la Gendarmerie d'identifier des véhicules qui ont traversé notre commune et qui avaient servi à des délinquants pour fuir après avoir commis un délit dans une autre ville.

Nous avons décidé pour améliorer davantage la sécurité des citoyens d'augmenter le nombre de caméras sur notre territoire. Quand toutes les autorisations préfectorales seront validées nous aurons un système de vidéo protection qui sera doublé avec 15 nouvelles caméras fixes. À cela nous rajouterons 2 caméras nomades qui pourront être installées périodiquement sur des sites qui nécessiteraient une surveillance ponctuelle. Ces sites ont été choisis par avance car nous avons l'obligation d'une validation préfectorale pour filmer sur le domaine public : nous avons sélectionné environ une trentaine de site sur la commune.

Nous espérons, qu'en complétant de façon assez significative en doublant le nombre de caméras, nous pourrions encore améliorer

notre sécurité et mieux combattre la délinquance dans notre commune.

En renforçant les moyens de protection et de surveillance (patrouilles Gendarmerie et Police Municipale, Voisins Vigilants, Vacances tranquilles et Vidéo Protection) nous améliorons notre système de protection.

L'information n'est pas encore officielle, mais les chiffres de la délinquance, des cambriolages et autres délits sont en baisse pour 2016. Ce n'est pas pour autant qu'il faut penser que l'on a résolu tous les problèmes liés à la délinquance, car les chiffres peuvent s'inverser rapidement !

Nous allons rester vigilants et continuer à travailler sur la protection et la prévention.

Yves Falchi,
Adjoint chargé du Comité consultatif de Sécurité



NUMÉROS D'URGENCE :

Gendarmerie Nationale :
le 17 ou le 112

Police Municipale :
04 42 50 82 22

Opposition carte bancaire :
0 892 705 705

Opposition chéquier :
0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :
SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740
Bouygues Télécom : 0 825 005 700

DÉVIATION

Information sur l'avancement du dossier

● La déclaration d'utilité publique a été prononcée par arrêté du Préfet le 26 février 2015.

● L'arrêté préfectoral autorisant les travaux au titre de la loi sur l'eau a été signé le 06 juillet 2016.

● L'enquête parcellaire s'est déroulée du 19 septembre au 14 octobre 2016 : le commissaire enquêteur a émis un avis favorable. Les propriétaires ont été contactés afin de poursuivre les procédures d'acquisitions.

● Les études de maîtrise d'œuvre postérieures à la DUP ont débuté en janvier 2017. C'est le bureau d'études SETEC qui est en charge d'affiner le projet pour notamment limiter les emprises

foncières (des sondages géotechniques sont en cours sur le périmètre des travaux afin d'identifier précisément les données géotechniques du site).

● En conséquence des adaptations du projet seront soumises à concertation publique courant 2018.

Le dossier de demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'habitats ou d'espèces protégées sera déposé à la DREAL d'ici la fin 2017 afin de présenter les mesures compensatoires environnementales qui devront être mises en œuvre.

Yves Falchi,
Adjoint chargé de l'Urbanisme

TRAVAUX

PROCHAINS TRAVAUX

Ci-dessous la liste de travaux devant démarrer ces prochains mois.

BÂTIMENTS

- Extension et réaménagement du club house du tennis (Stade Albert Barre)
- Aménagement d'un préau en salle d'activités à l'école Pierre Barbizet
- Réfection d'une partie de la toiture de l'école Maternelle de la Gare.

VOIRIES RÉSEAUX DIVERS

- Renouvellement des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement sur l'avenue Camille Pelletan
- Renouvellement du réseau d'assainissement du chemin de Berre jusqu'à la rue Pasteur
- Requalification de l'avenue Jean Moulin, cheminements piétons et éclairage public
- Éclairage du chemin de la Lecque (partie Urbaine)

Flotting Palace au Jardin Joseph Richaud



Ce jeu sera prochainement installé au jardin Richaud. Il viendra en remplacement du grand jeu obsolète.

Phase 1 de notre installation : le sol souple sera remplacé pour 96m².

Ce jeu devrait être utilisable dans la première quinzaine de mai.

ÉCO ATTITUDE

Au printemps

je commence la fabrication de MON COMPOST D'ÉTÉ

Le printemps est la saison idéale pour démarrer la pratique du compostage.

Le compostage permet de produire son propre compost tout en recyclant ses déchets de jardin et ses restes alimentaires. Il permet d'enrichir la terre de son jardin en matière organique et de réduire le volume de sa poubelle.

Chaque foyer peut composter en moyenne 100 kilos de déchets par

an. Votre composteur peut être approvisionné en déchets végétaux : tontes de pelouse, tailles de haies sans oublier vos déchets de cuisine (épluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café, coquilles d'œufs broyées...).

Pour composter, il suffit d'acquérir un composteur ou si vous habitez en appartement, un lombricomposteur.



➤ Pour commander votre composteur ou votre lombricomposteur

Téléchargez votre bulletin d'inscription individuel sur [saint-cannat.fr/Rubrique Cadre de vie/Propretés et déchets](http://saint-cannat.fr/Rubrique_Cadre_de_vie/Propretés_et_déchets)

En cas de doutes ou de questions (montage du composteur, mauvaises odeurs ou qualité du compost...): adressez-vous au numéro azur suivant 0 810 00 31 10

Amenez vos déchets verts à la déchèterie

On vous l'a assez répété : il est interdit de brûler les déchets verts ! Amenez-les à la déchèterie !

- Les particuliers au volant d'un véhicule léger avec remorque ou d'une fourgonnette peuvent déposer leurs déchets verts sans limite de poids durant les jours de semaine et à raison d'un trajet quotidien au maximum les samedis et dimanches.

- Les particuliers équipés d'un fourgon ou d'un camion-plateau pourront quant à eux y déposer jusqu'à 1,5 m³ par jour, 7 jours sur 7.

Renseignements
0810 00 31 10
collectes-dechets@agglo-paysdaix.fr

CAV de Saint-Cannat
Quartier de la Lecque
Chemin de l'Arénier, direction
Route d'Éguilles
Suivre la signalisation
07 78 68 43 65

Ouverture :
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h
Dimanche et jours fériés : 9h-12h



La Forêt, un patrimoine à préserver !

C'est ainsi que des travaux ont été réalisés de Saint-Cannat à Rognes sur une largeur de 20 mètres de chaque côté. Avant travaux, tous les propriétaires forestiers ont été contactés pour autorisation.

Cette obligation concerne aussi les particuliers dont les habitations sont situées dans les massifs forestiers. Une campagne de sensibilisation à ce respect des obligations légales de débroussaillage a été lancée sous l'égide de M. Le Préfet par la Municipalité avec le concours actif du Comité Communal des Feux de Forêts.

Prudence en forêt

Nous appelons chacun à la prudence et à des comportements responsables pour préserver les deux massifs forestiers* qui bordent notre commune !

Cigarettes, feux sauvages, non respect du débroussaillage en zone à risque d'incendie, sont des exemples de mépris

des consignes de sécurité face au risque d'incendie.

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral ou municipal, et lorsque la météo locale est défavorable (sécheresse, vent fort...), toute présence humaine ou motorisée est interdite dans les massifs boisés (à l'exception des riverains).

Avant de pénétrer dans nos collines en été, il est nécessaire de vous informer au 08 11 20 13 13

Jean-Paul Venturini
Adjoint chargé de l'Environnement

* Au Nord, le massif de la Trévaresse (TR) et au Sud le massif des Quatre Termes (QT).

Le CCFF en action



Guillaume Sorba, Philippe Brun, Manuel Peinado, Denis Louarn

Pour la saison 2016, le bilan d'activité du Comité Communal de Feux de Forêts (CCFF) et de son Président Philippe Brun a été important.

On note que 3848 kms ont été parcourus par 85 patrouilles journalières et durant 707 heures.

Il existe également une astreinte radio en permanence qui permet de suivre, d'assister et de renseigner les équipiers de terrain.

On peut noter que le CCFF participe régulièrement aux Feux de la Saint-Jean et à la surveillance du feux d'artifice.

Pour les mois prochains, le CCFF doit s'équiper d'une motopompe pour le véhicule 4x4.

L'AMAP de St Cannat fait rentrer de nouveaux produits !

NOTRE AMAP SE DÉVELOPPE ENCORE !



Cailles et œufs de cailles nous sont désormais proposés par nos producteurs Magali et Julien.

Les fruits rouges de Marjorie vont bientôt revenir avec les beaux jours : groseilles, framboises et compagne !

Souhaitant proposer à ses adhérents de nouveaux produits mais toujours locaux et bio, nous accueillerons à compter du 28 avril prochain, Lauriane et son camion «Au poids Chiche», épicerie itinérante paysanne et sans emballage. Nous pourrions ainsi remplir nos bœufs de fruits secs, épices, condiments et autres victuailles mais il nous sera aussi possible de recharger nos bidons de lessive ou autres produits ménagers et d'hygiène.

Mais attention ! Ces produits majoritairement issus de productions locales ou du commerce équitable sont vendus en vrac, alors pensez à prendre vos contenants !

L'Amap en bref :

Le 17 mars dernier, était organisée l'Assemblée Générale de l'Amap. À cette occasion nous avons pu entendre nos agriculteurs nous parler de leurs problématiques actuelles mais aussi de leurs projets et c'est ainsi que nous pouvons nous impliquer à leur côté et les soutenir.

Pour découvrir cet univers de bonne bouffe locale, bio et engagée, venez-nous voir tous les vendredis entre 18h30 et 19h30 derrière la cave coopérative pour tester nos paniers de légumes, nos fromages, nos poulets, poissons, pains et fougasses, œufs, fruits, ... !

Alors on vous attend et vous dit à très vite !

La Présidente,
Cécile Crespi,
amapdesaintcannat.fr
amap13760@gmail.com



La processionnaire du pin, un nuisible à combattre !



En France, la chenille processionnaire (*Thaumetopoea processionea*) est d'origine méditerranéenne.

À l'origine, les contraintes thermiques forçaient la chenille processionnaire à rester dans l'extrême sud de notre pays, mais au fur et à mesure des années, en raison du réchauffement climatique, elle a pu progresser vers le nord, à raison de 4km/h par année durant ces dix dernières années, pour aujourd'hui couvrir près de 50% du territoire Français, il s'agit donc d'un problème de santé publique.

CYCLE DE VIE DE CE PRÉDATEUR

Il se développe pendant la période hivernale pour ensuite pointer le bout de son nez pendant la saison printanière, période pendant laquelle la température augmente.

- **Le stade de l'œuf** - De août à septembre
Les œufs sont visibles entre le mois de juillet jusqu'à début septembre. On compte en moyenne 200 œufs par femelle. Ils sont déposés sur les brindilles de l'arbre en rang et vont se développer pendant près d'un mois et demi.
- **Suite à l'éclosion** - De septembre à mars
Les chenilles écloses se nourrissent des aiguilles du pin et restent liées entre elles par un fil de soie. Elles commencent déjà à former des nids encore souvent trop petits pour être repérés à ce stade.
Puis les chenilles construisent un nid définitif exposé plein sud pour passer l'hiver. Elles se nourrissent la nuit et se déplacent en procession sur les branches de l'arbre laissant un fil de soie derrière elles afin de pouvoir revenir à leur nid une fois nourrie.

Au printemps les processions quittent le nid afin de se diriger vers le sol en fil indienne et trouver un endroit où s'installer à 15-20cm sous le sol, il s'agit de la procession de nymphose. C'est donc souvent à ce stade que vous croiserez ces parasites et qu'ils pourront être préjudiciable à vous et votre entourage.

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

Les chenilles processionnaire sont heureusement facilement identifiables : elles ont une abondante pilosité elle-même reliée à une glande qui contient son venin. Trois caractéristiques permettent de l'identifier :

- Une pilosité abondante
- Une couleur brune avec des tâches orangées
- Une tête noire

>>

Un danger pour l'arbre, l'homme et l'animal

Parce que la chenille se nourrit d'aiguilles de pin, elle entraîne une défoliation de l'arbre et dans des cas extrêmes l'affaiblit ouvrant alors la voie à d'autres parasites

Plus grave encore, la projection de leurs poils urticants représente un véritable danger pour l'homme et l'animal (chien et chat). Ces poils contiennent une substance appelée thaumetopœine ; c'est grâce à celle-ci d'ailleurs qu'on a établi son nom scientifique. Lors du contact avec la chenille il est important de savoir comment réagir en cas d'allergie car celle-ci peut provoquer des éruptions cutanées s'accompagnant de démangeaisons et d'autres symptômes moins courants tels que des maux de gorge, des difficultés respiratoires, des problèmes oculaires et des œdèmes.

Vos enfants doivent se tenir à l'écart des nids de chenille processionnaire ou urticante, expliquez-leur qu'ils ne doivent surtout pas les manipuler.

Si vous pensez votre chien victime d'une piqûre de chenille processionnaire, consultez immédiatement votre vétérinaire !

À QUELLE PÉRIODE SOMMES-NOUS EN DANGER ?

Il existe 2 types de chenilles processionnaires : la première appelée "chenille processionnaire du pin" et la seconde "chenille processionnaire du chêne". Celles-ci représentent un danger selon la période, pour la première il s'agit de mars à avril, pour la seconde le danger s'étend de fin juin à mi-juillet. Le danger s'étend donc entre le mois de mars jusqu'à août.

DES MÉTHODES POUR LUTTER CONTRE CET INVASIF

Si vous découvrez que votre jardin est infesté de nids de chenille processionnaire il ne faut pas s'en débarrasser soi-même. Il faut demander l'avis d'un professionnel. Mais ne pas s'en débarrasser soi-même ne signifie pas que des actions de préventions sont à proscrire. Il existe plusieurs méthodes de lutte contre la chenille processionnaire.

- L'insecticide biologique (moyen naturel de protection) peut s'avérer très efficace notamment lorsqu'il est utilisé au stade du début de développement de la chenille.
- Les pièges à phéromone : rapprochez-vous d'un professionnel pour en savoir plus.
- Pour compléter et accroître la réussite de la lutte pour de petites surfaces, la mésange peut-être un complément contre la chenille du pin en la sédentarisant par la pose de nichoirs sur les troncs des arbres. En effet les mésanges *Parus major*, autrement appelée "mésange charbonnière" sont spécialiste de l'élimination de la chenille processionnaire et ce à tous les stades de son développement. Grandes consommatrices de chenilles, elles savent se débarrasser des poils urticants. Lors de l'alimentation de la couvée, une famille de mésanges peut consommer jusqu'à 500 chenilles quotidiennement.

St Cannat Communication

COMMUNIQUÉ

Une opération manuelle a été réalisée à Saint-Cannat par les services techniques municipaux afin de couper les branches des Pins chargés de nids de chenilles processionnaires à la maternelle, à la crèche et au hameau de Saint-Estève. Une nacelle a été louée ainsi que des équipements spéciaux obligatoires.

La Maison de Retraite Les Opalines livre vos repas à domicile



La Maison de Retraite "Les Opalines Saint-Cannat" propose un service de portage de repas à domicile.

Les livraisons sont assurées dans un rayon de trente kilomètres autour de Saint-Cannat.

Des repas faits maison par nos cuisiniers et livrés à domicile en barquettes réchauffables au micro-ondes.

Des menus sains, gourmands, adaptés aux besoins nutritionnels et aux éventuels régimes médicaux.

Des tarifs raisonnables dont le coût du service peut être réduit grâce à des aides, une déduction fiscale ou un crédit d'impôt. La formule s'avère particulièrement souple puisque les repas peuvent être commandés pour un à sept jours par semaine, sans aucun engagement de durée.

Aux soins apportés à l'élaboration des mets s'ajoute la convivialité : les livraisons sont assurées par des professionnels qui connaissent bien les aînés, qui ont le souci de leur bien-être, qui prennent le temps de parler, de s'enquérir de leur santé, de leur satisfaction.

Pour commander, il suffit tout simplement de contacter la Maison de Retraite !

La Directrice,
Elodie Prieur

LES Opalines
Services à Domicile

Opalines Saint-Cannat
Quartier Saint André
04 42 57 30 74
opalines-saintcannat@orange.fr
www.lesopalines.fr

Repas annuel de clôture du Club des Seniors

Dimanche 25 juin
12h Jardin Joseph Richaud

Inscription
Jacqueline Simonin
06 25 97 47 79

CCAS et parentalité



Marie-Christine Monsaigeon

Le samedi 8 avril s'est tenu à la salle Revol, le premier café-parents autour d'une conférence de Marie-Christine Monsaigeon, psychothérapeute sur le thème "Mieux communiquer avec son enfant".

Moment de convivialité qui a réuni une vingtaine de personnes de tout âge. L'idée de rencontres entre parents et spécialistes de l'enfance est venue à l'issue de la mise en place du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) qui fédère les actions des différents acteurs de la petite enfance, de l'enfance et des jeunes (AIL, associations Enfants et Loisirs, École et Parents, Petits Bouts de Destin et le CCAS).

Au cours des différentes réunions de préparation de ce CEJ, les participants

ont fait remonter le souci des parents de trouver des réponses à leurs questions sur l'éducation, la gestion des conflits, le sommeil bref tout sujet lié à leur rôle de parents.

Alors pourquoi ne pas offrir un espace de parole à ceux qui le souhaitent ? C'est chose faite.

Ce samedi les informations et les échanges ont été nombreux, à la demande de chacun ces matins de rencontres seront pérennisés.

Nous vous informerons des thèmes et des prochaines dates.

Mireille Catelin, Adjointe à l'Action Sociale

Danièle Barbier, Conseillère Municipale, membre du CCAS.

Petits Bouts de Destin, une association qui bouge !



Nounous et enfants se retrouvent tous les matins à l'Espace Petite Enfance, où à travers jeux et diverses activités manuelles, ils développent le sens de la vie en collectivité.

EXPO EN MER

Les petits bouts ont plaisir à se retrouver autour de leurs jouets et se régaler en peignant, coloriant et barbouillant en vue du point d'orgue de l'année. Car elle aurait pu être claire, bleue, calme ou en colère, mais cette année pour l'expo les nounous ont préféré la mer. Crabes, poissons multicolores, méduses, pieuvre et autres bêtes ont décoré la salle de jeux.

Les plus grands ont préféré faire un petit livret qui parle d'eau, de mer et... de chaus-

settes qui se perdent au loin dans la mer ! Mais où vont les chaussettes ? Vous le saurez en lisant plus bas un extrait du livret ! Venus nombreux les parents ont été émerveillés par tant de créativité et chacun a remercié sa nounou attirée. Monique Guillet et Monsieur le Maire accompagné de son épouse ont apprécié toutes ces nouveautés et notre nouvelle présidente Aline Besse les a vivement remerciés.

L'association met toujours un point d'honneur à allier travail et détente. C'est donc autour du buffet confectionné par les nounous que parents, enfants et invités ont terminé l'inauguration de cette jolie exposition des Petits Bouts de Destin.

Pour vous donner envie de lire le livret, voici un petit avant goût :

Il ne faut pas séparer les chaussettes, Elles sont par deux et sont faites Pour être portées toute la journée, En hiver en automne et même en été. Elles chaussent et rehaussent les pieds Du papa, de la maman, de toute la famille, De Jean, Bernard, Jean-Claude et Camille, Sans oublier, bien sûr, le petit Olivier. Elles sont de toutes les couleurs, Et surtout de celles du cœur. Elles habillent mes pieds et les tiens, Et font avec nous un petit bout de destin !

Les nounous de Petits Bouts de Destin
Merci à toutes !

Les Assistantes Maternelles Agréées
Petits Bouts de Destin
petitsboutsdedestins@gmail.com
06 88 99 84 78

Ce qui nous lie

Samedi 1^{er} juillet 20h30
Jardin Joseph Richaud

Le Fil d'Ariane à La Belle Récré

Une association qui porte bien son nom : Cirque, Danse et Connivences - École du lien et de la créativité.

En effet, depuis sa création, Le Fil d'Ariane s'efforce de créer du lien entre les personnes et les associations locales par le biais des arts du cirque et du mouvement. Cette année, à l'occasion des deux ans d'existence de l'association, nous proposerons une nouvelle rencontre mêlant les enfants de l'association Champ Libre, les conteurs de l'association Amarande et les enfants du Fil d'Ariane. Le titre du spectacle est tout naturellement "Ce qui nous lie"

Michaël Vessereau Pour le Fil d'Ariane
T. 06 20 46 23 91 - filariane2@gmail.com - www.filariane.com

La Belle Récré, UN FESTIVAL POUR LE PLAISIR DE TOUTE LA FAMILLE



Les enfants à La belle récré 2016

Initié par l'équipe Culture St Cannat et organisé en partenariat le Syndicat d'Initiative, le Festival La Belle Récré est le rendez-vous culturel et ludique de la fin de l'année scolaire. Tour à tour acteurs et spectateurs, les enfants profiteront en famille des ateliers et des spectacles gratuits. N'hésitez pas à nous rejoindre !

LE DÉPART DE LA FÊTE

Pour cette 6^{ème} édition, le vendredi soir, les petits de la crèche qui se seront régalez d'un spectacle de marionnettes rejoindront la Parade animée par des échassiers et les musiciens du Cirque Indigo et accompagnée par les majorettes du Foyer Rural. Puis au jardin les enfants inviteront leurs parents au Petit bal de la Cie Virgule ! Et ce sera au tour des comédiens circassiens de Crash again de faire leur show avec mat chinois, pneus de camions, de voitures, de motos, de vélos...

LE SAMEDI, DES ANIMATIONS POUR JOUER, RIRE ET DÉCOUVRIR

Le matin, un spectacle de marionnettes "Miche et Drate, paroles blanches" à la Salle Revol pendant que se prépare au jardin l'apéro conté pour accueillir les Nouveaux arrivants ! L'après-midi au jardin :

- Les jeunes musiciens de l'orchestre du Philharmonique du Pays d'Aix Junior et de l'École de Musique.
- Des loisirs créatifs, des jeux en bois, des ateliers circassiens, des séances de maquillage et des balades à poneys ! Et deux surprises : le Jardin sonore d'Alfred de la Cie Alfred De La Neuche, une installation d'instruments sonores originaux et riches en couleurs, conçus à partir de matériel de récupération, et le fameux Cacophonium, manège-théâtre musical à pédales !
- Vers 17h on s'émerveillera de l'histoire aérienne et poétique d'une goutte d'eau puis de celle du Petit chapeau jaune, du petit chapeau blanc, du petit chapeau vert dans un théâtre Kamishibai.

FESTIVAL JEUNE PUBLIC LA BELLE RÉCRÉ

Vendredi 30 juin,
samedi 1^{er} & dimanche 2 juillet
Atelier et spectacles gratuits
Restauration sur place
Glaces, crêpes et pizzas

RASSEMBLEMENT POUR LA PARADE

Vendredi 30 juin
18h Place Gambetta
Avec la participation des jeunes majorettes du Foyer Rural !

>> La programmation du Festival est consultable sur saint-cannat.fr et sur Facebook
Vous trouverez le flyer en Maire et au Syndicat d'Initiative.

- En fin d'après midi **Grand Tournoi de Contes** sur ring avec La Nasredine Battle !
- On finira la journée en lumière et en charivari avec un spectacle issu d'une nouvelle rencontre mêlant les enfants du Théâtre Champ Libre et du Fil d'Ariane et les conteurs de la Cie Amarande.

DIMANCHE, ON PROLONGE LA BELLE RÉCRÉ !

Dès 14h, salle Yves Montand, avec les jeunes comédiens de **Champ libre** dans "Le jeune prince et la vérité" et "Un Songe de Nuit d'été". Un méga goûter clôturera La Belle Récré vers 17h et tout le monde est bien sûr convié !

L'Équipe Culture St Cannat
Dominique Camhi, Maria Iglesias,
Danièle Barbier, Jacqueline Mantet
06 64 55 73 79
Jean-Pierre Ferrouil,
Président du Syndicat d'Initiative
04 42 57 34 65
www.saint-cannat.fr
Facebook/Festival La Belle Récré

SPECTACLE DE MARIONNETTES À LA BELLE RÉCRÉ POUR LES TOUT PETITS

J'ai faim ! - Cie Le Nez sur Terre
Une pomme inaccessible. Une rivalité entre un petit homme et un oiseau.

De l'inventivité, de l'ingéniosité, de la volonté. Et surtout, le début d'une grande histoire d'amitié !

À partir de 1 an - Durée 30 mn

Vendredi 30 juin Salle Yves Montand
14h30 & 15h30 Séances réservées aux enfants de l'école maternelle dans le temps des NAP

17h Séance réservée aux enfants de la crèche et des AMA
À la fin du spectacles les petits et leurs parents rejoignent la parade Place Gambetta !

BONS PLANS ÉTÉ POUR LES JEUNES SAINT-CANNADENS



PROGRAMME DES A.I.L.

• ACCUEIL DE LOISIRS DES A.I.L. «L'ÎLOT FOLIES»

Pour les enfants de 3 à 11 ans
Un thème différent chaque semaine.
Le but étant de changer d'univers et de partir à l'aventure et à la découverte de nouveaux horizons...

Ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 11 août

Accueil des enfants de 3 à 6 ans autour des thèmes : Théâtre, Jeux d'eau, Mini sport, camping...

Accueil des enfants de 6 à 11 ans autour des thèmes : Jeux sportifs, jeux d'eau, Camping...

Des activités manuelles, des jeux extérieurs, des jeux collectifs, des sorties à la piscine de St Cannat, des jeux d'eau, des sorties culturelles ou ludiques tout au long de l'été.

Spectacle du centre aéré
Comme chaque année, les enfants prépareront chansons, danses, sketches... sur un thème défini et présenteront le résultat de leur travail lors d'une soirée spéciale où tous les parents seront invités. (Date à programmer)

Tarifs

À la journée ou à la semaine, en fonction du quotient familial :

QF entre 0 et 300€ :

8€/journée ou 37€/semaine

QF entre 301 et 700€ :

10€/journée, 48€/semaine

QF entre 701 et 1000€ :

13€/journée, 62€/semaine

QF entre 1001 et 1350€ :

16€/journée, 76€/semaine

QF supérieur à 1351€ :

19€/journée, 90€/semaine

Quotient familial supérieur à 1701€ :

21€/journée, 99€/semaine

Mode de règlements acceptés : chèques, espèces, coupon sport, Chèques vacances, Tickets Cesu

Tarifs enfants hors commune: 15% supplémentaire

Dossier et inscription

À retirer au bureau des A.I.L. lors des permanences ou directement par mail à l'adresse suivante :

alsh.aill_saintcannat@yahoo.fr

Renseignements : 06 79 29 49 05



• MINICAMPS A.I.L. ET CAP AVENTURES

Attention : places limitées

Du 10 au 14 juillet : Équitation, à Peypin (04)
(en fonction du quotient familial)

Pour les jeunes de 6 à 15 ans
Balade à cheval, soins et entretiens des chevaux, voltiges, baignade, visite de Sisteron...

Du 10 au 14 juillet : Séjour au Cap d'Agde

Pour les jeunes de 11 à 16 ans
Séjour en mobil home dans un camping 4 étoiles (visite de la réserve africaine de Sigean, la cité de Carcassonne, baignade en mer et piscine, bouée tractée, ... (tarif en fonction du quotient familial)

Du 24 au 28 juillet : Activité aquatique à Chorges (05)

(en fonction du quotient familial).

Pour les enfants de 6 à 10 ans
Bouée tractée, paddle, accrobranche, canoé, pédalo, parc aquatique...

Du 24 au 28 juillet : Eaux vives à Chorges (05)

(en fonction du quotient familial).

Pour les jeunes de 11 à 16 ans
Rafting, hydrospeed, paddle, bouée tractée, wake board, parc aquatique...

• ACTIVITÉS ESPACE JEUNES

Du 17 au 21 juillet : Séjour en Espagne

Pour les 17-20 ans

Séjour à lloret del mar

Du 10 juillet au 11 août : Stage à la semaine de 9h à 17h

Pour les 11-16 ans

Les animateurs de Cap Aventures organisent des activités à la journée. Au programme, balades en bateau, baignades en mer ou lac ou piscine, patinoire, cinéma, bowling, visite des Calanques de Sormiou, sorties à Aqualand, à OK Corral, activités multi sports, accrobranches, VTT, rafting... Inscriptions à la semaine (de 45 à 70€ en fonction du quotient familial)



Inscription obligatoire et retrait des dossiers

Bureau des A.I.L., salle Yves Montand :

Lundi : 8h30-11h 30 & 13h30-19h

Mardi : 8h30-19h

Limitées à 16 jeunes par semaine.

Goûter offert tous les jours.

Repas prévus pour les 4 journées complètes (lundi, mardi, jeudi, et vendredi). Consultez le détail de ces activités sur le flyer dédié à Cap Aventures.

Vous le trouverez au Syndicat d'Initiative, en Mairie et au Bureau des A.I.L.

Soirées Cap Aventures

Soirées grillades à la piscine municipale

Vendredi 21 juillet et vendredi 11 août à partir de 20h. Tarif 3€ par personne

Renseignements et inscriptions

Espace jeunes ou au bureau des A.I.L.

04 42 57 23 12 / 06 79 29 49 05

ail_saintcannat@yahoo.fr

Mercredi : 8h30-11h30 & 13h30-18h

Samedi : 9h-12h

04 42 57 23 12

ail_saintcannat@yahoo.fr

PROGRAMME STAGES SPORTIFS du Foyer Rural

Pour les 5 à 15 ans

Encadrement BAFD et animateurs BAFA

Du lundi 10 juillet au vendredi 11 août

Du lundi 28 août au vendredi 1er septembre

Activités

Piscine, base ball, flag football, rollers, jeux sportifs, badminton, sports collectifs, tennis de table, grands jeux, mini golf, hockey, jeux d'adresse, sortie plein air. Sortie extérieure : Accrobranche, Laser Game, SplashWorld, Urban Jump, ...

Accueil

9h-17h Salle du 4 Septembre / Gymnase

Accueil des enfants : de 8h à 18h

Tarifs repas compris

Chèques vacances, chéquier L'Attitude 13 acceptés

- Adhérent Foyer Rural : 55 ou 65 €/semaine ou 12 ou 16 €/journée (Carte annuelle d'adhésion obligatoire pour chaque enfant dont assurance : 15€)

- Non Adhérent : 70 ou 80€/semaine ou 16 ou 20€/journée

Carte journalière d'adhésion obligatoire pour chaque enfant dont assurance : 3€

Effets personnels à prévoir

Tenue sportive, sac à dos, gourde, casquette, goûter (à apporter tous les jours). Éviter de prendre des objets de valeurs ou fragiles.

Contact et Inscription :

Jean-Albert

Directeur des stages multisport

06 62 77 31 93 - 04 42 57 34 62

foyerrural.sc@sfr.fr

foyer-rural-saint-cannat.fr

Carnaval réussi pour le Foyer Rural



Cette année une nouvelle version du Carnaval a été présentée. Suite aux plans Vigipirate il ne nous était pas possible de faire une déambulation dans les rues de Saint-Cannat (avec traversée de la Rdn7), et les véhicules à moteur étant interdits nous ne pouvions utiliser de tracteurs.

L'été avec Le Fil d'Ariane

STAGE PARENT-ENFANT / DU 21 AU 25 AOÛT

Pour les enfants à partir de 2 ans et demi et d'un parent (ou grand parent).

Du lundi au vendredi de 9h à 9h45

Tarif : 40€ la semaine

STAGE DÉCOUVERTE ET INITIATION AUX ARTS DU CIRQUE / DU 21 AU 25 AOÛT

Nous vous proposerons de découvrir ou d'approfondir le mat chinois, le tissu aérien, le cerceau aérien, la jonglerie, l'équilibre sur objets ainsi que l'acrobatie.

En fin de semaine, chacun aura la possibilité de présenter à ses proches l'étendue de ses apprentissages.

Salle Yves Montand & Jardin Joseph Richaud

10h-11h30 : enfants de 5 à 7 ans / 80€ la semaine

13h-15h : enfants de 8 à 10 ans / 100€ la semaine

15h15-17h15 : enfants et ados de plus de 10 ans / 100€ la semaine

Le Fil d'Ariane

Cirque, Danse et Convivences / École du lien et de la créativité

06 20 46 23 91

www.filariane.com

contact@filariane.com

http://facebook.com/lefilariane

STAGES DE FOOTBALL PRÉVUS AU SPORTING CLUB

- Du 17 au 21 juillet

- Du 24 au 28 juillet

Voir page 35

Malgré un temps très pluvieux en matinée, nous avons eu la chance que le ciel s'éclaircisse en début d'après-midi, Afin de donner satisfaction aux enfants nous avons pris la décision de faire une déambulation réduite entre l'Espace Coopérative et l'Esplanade Charles de Gaulle en compagnie du "Tacot à Jojo". Après une petite récréation sur l'Esplanade, tout le monde s'est retrouvé salle du 4 Septembre pour assister, tout d'abord, à une démonstration de nos majorettes, pompom girls et zumba girls, puis au spectacle "Le poids des confettis" par la troupe La Lune à l'Autre, spectacle qui a ravi les enfants !

Pour terminer nous avons distribué les goûters avant d'assister au jugement de Caramantran et de le brûler.

Ce fut une belle après-midi pour les petits Saint-Cannadens et nous tenons à remercier toutes les petites mains ainsi que les A.I.L., le Comité des Fêtes, le Syndicat d'Initiative, les services techniques et la Police Municipale qui a assuré la sécurité.

Le Président,

Christian Jourdain

04 42 57 34 62

foyer-rural-saint-cannat.fr

Bibliothèque Edmonde Charles-Roux



La bibliothèque s'associe aux candidats passant l'épreuve de philosophie du Baccalauréat 2017 en priorité, (mais aussi ceux de 2018, et pourquoi pas, ceux qui l'ont déjà passée).

Notre fidèle intervenant Aurélien Alerini qui assure les ateliers "Graine de philo" pour les enfants de 8 à 12 ans et pour adultes depuis 5 ans vous donne rendez-vous les 4 mercredis après-midi du mois de mai de 14h30 à 16h30.

Lors de ces quatre cours, une grande place sera accordée à la méthodologie de la dissertation et de l'explication de texte.

Chaque cours traitera, en plus, d'un sujet principal :

Mercredi 3 mai : LE SUJET (la Conscience, l'Inconscient, la Perception, Autrui, le Désir, l'Existence et le Temps)

Mercredi 10 mai : LA CULTURE (le Langage, l'Art, le Travail, la Technique, la Religion, l'Histoire)

Mercredi 17 mai : LA RAISON ET LE RÉEL (Théorie et expérience, la Démonstration, le Vivant, la Matière et l'Esprit, la Vérité)

Mercredi 24 mai : LA POLITIQUE ET LA MORALE (La société et les échanges, la Justice et le Droit, l'État, la Liberté)

Les ateliers "Graines de philo" traditionnels sont aussi maintenus.

Merci de vous inscrire le plus tôt possible auprès de la bibliothèque par téléphone ou par mail et aussi pendant les heures d'ouverture au public.

HORAIRES D'ÉTÉ 2017

Du lundi 3 juillet au samedi 2 septembre inclus :

Lundi : 15h-18h30

Mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h et 15h-18h30

Samedi : 9h-12h

Fermeture annuelle : en août.

Dominique Romain, responsable
04 42 50 82 10

bibliotheque@ville-saint-cannat.fr

instrumental qui compte une vingtaine de musiciens adultes ado et enfants, interprétera une petite composition imaginée par l'atelier Improvisation créé cette année dans le cadre des cours de formation musicale dirigé par Kévin Rodrigues. À l'issue, le public sera invité par les élèves de l'école de musique à venir découvrir et essayer les instruments de l'orchestre : violon, violoncelle, contrebasse, saxo, guitare, percus, flûte à bec et trompette pendant une petite heure à partir de 17h30.

Belle Récré 2017

Comme chaque année depuis 2011, l'OPPA Junior, orchestre de 80 jeunes musiciens de 10 à 20 ans issus des écoles de musique du territoire, est invité à jouer pendant la Belle Récré. L'an passé certains élèves de l'école de musique de St Cannat avait rejoint l'OPPA Junior pour accompagner le Chœur de la garde montante (et descendante) extrait de Carmen de Bizet chanté par le chœur d'enfants de l'école de musique.

Cette année, à 14h au Jardin Joseph Richaud, nos choristes chanteront "Sanctus" extrait du Requiem de Fauré accompagnés par l'OPPA Junior et nos élèves violonistes, violoncellistes et trompettiste. Puis l'OPPA Junior jouera la suite bien connue de Peer Gynt d'E.Grieg, Finlandia de Sibélius et d'autres pièces du répertoire symphonique encore à découvrir absolument en famille !

La Directrice de l'École Municipale de Musique
Sophie Vallauri

Fête de la Musique
Mercredi 21 juin
17h Jardin Joseph Richaud

OPPAJ à la Belle Récré
Samedi 1^{er} juillet
14h Jardin Joseph Richaud
Concert gratuit



Les enfants du spectacle "Double jeu"

Sophie Vallauri et Roland Muller pour "Double Jeu"

Geste et Harmonie en "tournée" !



Les danseuses de Geste et Harmonie sont présentes sur de nombreuses manifestations et nous ne pouvons que nous en féliciter ! On le doit bien sûr à l'efficacité de nos professeurs mais aussi à la motivation de nos élèves.

À Manosque au Théâtre Jean Le Bleu

Le 21 janvier Axelle Bertrand et ses élèves du cours supérieur de classique ont participé à une soirée spectacle sur le thème "l'Amour" organisée par l'association "Un Cœur d'Ange". Un spectacle de danse en hommage à "Jessie", une danseuse atteinte d'une leucémie et disparue il y a 10 ans. Les bénéfices générés grâce au spectacle étaient destinés à venir en aide aux enfants hospitalisés en pédiatrie à l'hôpital La Timone. La chorégraphie et l'interprétation de nos danseuses sur une chanson de Francis Cabrel, "Petite Marie" étaient fortes en émotion. Une soirée emplie d'amour !

Aux Rencontres Chorégraphiques à Miramas

Les 24, 25 et 26 février certaines des élèves d'Axelle Bertrand et de Margaux Cros (remplaçante de Nathalie) ont participé aux Rencontres Chorégraphiques organisées par la FFD au théâtre de la Colonne à Miramas ; elles ont su porter haut les couleurs de notre association mais aussi celles de Saint-Cannat en présentant de belles prestations techniques et artistiques. Si elles n'ont pas été retenues pour les régionales, elles en sont ressorties grandies en partie grâce aux critiques positives qui ont notamment mis en avant "l'impressionnante cohésion de groupe" qui émanait des prestations. Félicitations à nos élèves et nos professeurs !



Marché africain au profit de Libère ton génie pour l'Afrique



Chaque année, au printemps, LTGA organise son "Marché Africain" où sont proposés à la vente les objets rapportés du Burkina Faso par les membres de l'association Libère ton Génie pour l'Afrique.

Lors du week-end des 13 et 14 Mai, dans la salle des Associations à Lambesc, vous pourrez découvrir les différents savoir-faire des artisans burkinabés, mais aussi trouver des cadeaux ou le bijou, le bronze, l'objet en ébène, l'instrument de musique

À l'élection de Miss Pays d'Aix à Saint-Cannat

Ces chorégraphes ainsi qu'une de Chrystel Géronimi et d'Émilie Fontat (autre remplaçante de Nathalie) ont également été dansées le 11 mars à l'élection de Miss Pays d'Aix, évènement alliant valeur artistique et beauté ! Nos danseuses ont été félicitées grâce à la qualité de leur prestation proche du "professionnalisme" selon certains. Nous remercions le Comité des Fêtes de nous avoir invitées à participer à l'animation de cette soirée.

À Paris

En avril dernier les élèves en "Niveau avancée" de Chrystel ont passé une journée à Paris et visité de l'Opéra Garnier !

Gala de fin d'année les 23 et 24 juin

Geste et Harmonie fera son cinéma ! Pensez à faire vos réservations le 17 juin !

Merci Martine Rollinger

L'année 2017 a tourné une page dans l'histoire de notre association ! Martine Rollinger, figure emblématique très active au sein du groupe, se retire et laisse un très grand vide après 33 ans de bénévolat... Elle nous manque déjà et nous la remercions infiniment de son dévouement durant toutes ces années.

Sophie Roux
Pour l'équipe Geste et Harmonie
06 70 56 46 60
gesteetharmonie@free.fr
gesteetharmonie.wordpress.com

Gala de danse

Espace Aixagone

Vendredi 23 et samedi 24 juin - 20h30

Tarifs :

Catégorie 1 : 10 € adultes, 8 € (- de 12ans)

Catégorie 2 : 8 € adultes, 6 € (- de 12ans)

Réservations :

Samedi 17 juin

8h-15h Salle Francis Artaud



Libère ton génie pour l'Afrique

Christiane Faudry
04 42 57 33 23
04 42 57 13 74
04 42 92 71 12
ltgafricain@orange.fr

Bien-être au féminin



Soirée d'inauguration

Féminin Plurielle, évènement culturel et citoyen inauguré en 2010 par l'équipe Culture St Cannat et le Comité des Fêtes, vise à rendre hommage aux Saint-Cannadènes impliquées dans la vie de la commune.

En 2017, le thème de la 8ème édition, Bien-être au Féminin, nous a permis de découvrir des femmes qui, fortes de leur savoir-faire et de leurs connaissances, donnent des conseils

précieux pour se sentir bien ! Le corps et l'esprit sont leur domaine de prédilection ! Nous les avons sollicitées et celles qui ont accepté de nous rencontrer se sont mobilisées pour le public de Féminin Plurielle. Depuis l'inauguration du 4 mars jusqu'au 18 mars, vous avez pu les voir lors d'ateliers, de conférences, de réunions qu'elles ont offerts.



Tillia, jolie mascotte de cette édition

Jocelyne Lefebvre



YOGA - A.I.L.
06 03 35 82 41

Claudie Jolais



ÉCOLE DE YOGA
06 71 02 51 70

Lydie Battini



DIÉTÉTICIENNE
06 48 08 76 97

Mathilde Walter



ESTHÉTIQUE & MASSAGE
06 12 23 28 64

Meryll Cassuto



ESTHÉTIQUE & MASSAGE
07 83 18 37 43

Édith Braun



ESTHÉTIQUE & MASSAGE
06 12 44 74 08

Marylène Haro



MASSAGE
06 80 27 81 83

Maryvonne Ramella & Florence Di Gallo



MASSAGE & RÉFLEXOLOGIE
PLANTAIRE
06 13 63 46 33

LES EXPOSITIONS

Les expositions à l'Espace Suffren ont donné aux Saint-Cannadens l'occasion de découvrir 2 artistes, la sculptrice Nicole Philippeau et la peintre Pénélope de Roux. Deux artistes, deux personnalités, qui ont surpris par l'originalité de leurs créations !

LES SPECTACLES

L'équipe Culture avait choisi de programmer deux spectacles professionnels.

Le samedi 4 mars, applaudissements pour le spectacle décalé de la Cie Dynamo Théâtre, "Vivre" qui nous a fait revivre avec beaucoup d'humour l'histoire du féminisme !

Le samedi 18 mars à la clôture de la manifestation on a écouté avec un plaisir non dissimulé les 3 chanteuses des Têtes de Linette qui ont su solliciter le public qui ne demandait qu'à participer !

Mais avant, le 11 mars il y eut "Double jeu" résultat d'une volonté d'ouverture entre l'école de musique et ses professeurs et le Fil

d'Ariane pour permettre à 13 enfants et ados de 8 à 16 ans, circassiens et musiciens, de s'enrichir les uns au contact des autres et de sortir du cadre de leur savoir faire habituels. Un beau spectacle et une expérience qui sera à coup sûr renouvelée ! Nous avons même eu l'heureuse surprise d'entendre l'Hymne à l'amour chantée par la toute jeune Ilona Rouhaud !

HOMMAGE RENOUVELÉ

Encore une fois chapeau bas aux saint Cannadènes qui se sont prêtées au jeu de la mise en scène de Dominique Duby lors de l'inauguration du 4 mars ! Les voici à nouveau à l'honneur dans cette rubrique !

Merci Mesdames ! Grâce à vous, l'équipe Culture St Cannat est fière de cette 8ème édition !

Merci aussi à la Municipalité pour son soutien.

L'équipe Culture St Cannat

Nathalie Boillon



RÉFLEXOLOGIE & GI GONG
06 85 79 02 79

Karine Bouchon



RÉFLEXOTHÉRAPEUTE
06 61 77 14 56

Nathalie Martin



PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
& PSYCHOTHÉRAPEUTE
07 88 43 11 10

Marie-Christine Monsaingeon



PSYCHOTHÉRAPEUTE
06 81 11 22 34

Gisèle Chambon



NEUROPSYCHIATRE &
HYPNOPERATRICIENNE
07 77 33 40 68

Florence Vinet



SOPHROLOGUE
06 33 07 46 30

Béatrice Bedrossian



PSYCHOLOGUE
06 89 42 17 64

Isabelle Dupont



SOPHROLOGIE & HYPNOSE
06 77 85 28 67

Isabelle Charron



SAGE-FEMME LIBÉRALE
06 60 92 11 31



Nuit des Bacchanales

Concert Poum Tchack / Ooh Wee & danse contemporaine

En présence des viticulteurs saint-cannadens - Château Montaurone, Villa Minna Vineyard, Cellier du Bailli de Suffren - vous assisterez à la prestation des danseurs, circassiens et musiciens de la Cie Florence Crespi qui présente un cocktail de talents artistiques et humains dans un Cabaret surprise et dans Les passagers un spectacle hors du temps ! Puis, à votre guise, vous danserez sur le répertoire de Poum Tchack et Ooh Wee qui se sont regroupés pour un Bal décalé détonnant ! Une soirée sous le signe de la joie !

NUIT DES BACCHANALES
Samedi 20 mai
Salle 4 Septembre
19h30 Ouverture des portes
20h15 Cabaret surprise
Suivi par Les Passagers de Florence Crespi
21h30 Bal décalé
Durée 1h30
.....
Tout public - Entrée 20€
Restauration comprise
Réservation 04 42 57 34 65

Terre

Ce spectacle de danse des Ateliers Artistiques du 19/ Bleu Kaki est une création menée par Florence Crespi.

La terre comme matière, la Terre comme maison. Prenons soin de nous pour prendre soin d'elle ! Et écoutons l'histoire de Coco le corbeau, qui nous propose de voir le bon côté des choses et de voir dans le noir, toutes les couleurs de la vie... Rouge, Bleu, Jaune, Rose, Blanc... Coco le corbeau est peintre...

Terre
Lundi 8 Mai 14h30
Salle Yves Montand
Renseignements :
06 22 80 58 42

Fête de la Musique à St Cannat



2017

Après la prestation des élèves et des professeurs de l'école de Musique à 17h au Jardin Joseph Richaud, rendez-vous au centre du Village avec les danseuses de flamenco d'Aroma de Caï, l'orchestre Harmonie d'Aix sous la direction d'Alain Genre-Jazelet, puis XYBand, groupe de Musiques actuelles. !

Mercredi 21 juin
17h L'École de Musique Jardin Joseph Richaud
Place Gambetta : 19h30 Flamenco
20h30 Harmonie d'Aix
21h30 XYBandt

>>> Une scène ouverte est proposée à partir de 19h ! Inscrivez-vous au 04 42 57 34 65

Festival Choral en Provence avec le Chœur Coroseduto

Mené par le Chef de chœur Paola Bertasi, le Chœur Coroseduto de Milan (Italie) d'une trentaine de choristes se passionne pour la musique populaire noire américaine, offrant un Gospel de qualité ! Son répertoire s'est au fil du temps étendu au jazz, au blues, au funky et à la musique pop, avec des arrangements façonnés et adaptés aux caractéristiques de la formation.

Avec la Soliste Daniela Mastropietro. Le festival se prolonge le dimanche avec la rencontre d'une chorale italienne et Les Farandoulaire Sestian !
Festival Choral
Vendredi 21 juillet 21h
Rencontres Chorale & Folklore
Dimanche 23 juillet 11h
Jardin Joseph Richaud - Accès libre

>>>> TOUTE LA PROGRAMMATION EST CONSULTABLE SUR SAINT-CANNAT.FR

Festival de Jazz à Beaupré

VENDREDI 7 JUILLET

21h 1^{er} set **Ligne Sud 5 tet**
Christian Gaubert (piano)
André Ceccarelli (drums)
Jannick Top (bass)
Christophe Leloil (trompette)
Thomas Savy (saxophones)

22h30 2^{ème} set **Duo**

Jacky Terrasson (piano)
Stéphane Belmondo (trompette)

SAMEDI 8 JUILLET

21h 1^{er} set **Monday 8 Trio**
Laure Donnat (chant)
Roger Mennillo (piano)
Ugo Lemarchand (saxo)

22h30 2^{ème} set **Trio**

Monty Alexander (piano)
Hassan Shakur (bass)
Herlin Riley (drums)

Vendredi 7 & samedi 8 juillet
21h Château de Beaupré
Entrée 40€ / Réduit 30€

Réservation
Art Expression Production
jazzabeaupre.com
06 62 86 12 46



Des lauriers pour l'Arum et la Libellule

Dans le monde de l'Art Floral, L'Arum et la Libellule se distingue lors de concours internationaux de grande envergure.

Deux médailles d'argent à Mougins

Dans la catégorie :
L'épouvantail s'invite à la table du jardinier : Maryse Cadière et Marie-France Seghetti
Le jardin du futur : Nadia Allard et Babeth Beuillard

Composition remarquée

Dans la catégorie Jardin durable Mais Marie-Line Castaldi et Christine Fayet ont réalisé un jardin original !

Le show du Maître

Leur Professeur Catherine Gérard félicite ces participantes motivées et toujours créatives. Elle est fière de leur distinction !

Elle a elle-même participé samedi 2 Avril à un show floral sur la scène du théâtre de l'Hélène de Contes, avec un bigband Jazz en live également et des évocations de peintures célèbres sur grand écran... lors de la manifestation la "Croisée des Arts", 90 minutes d'un show exceptionnel !

Vous pouvez rejoindre le cours d'art floral

Le jeudi et le vendredi une fois par mois

Cathy Gérard - 06 81 97 85 83



L'Atelier du Possible au Festival d'Avignon

Du 19 au 29 juillet l'Atelier du Possible sera présent sur Avignon, au Théâtre de la Rotonde, avec "À Mots Ouverts". Un spectacle qui dit des choses vraies, un espace ouvert où l'intérieur envahit l'extérieur, où les mots des unes se transmettent aux autres.

Chansons, musique et parole poétique, témoignages et images, les formes se sont mises au service de la parole des femmes réunies dans les réseaux parentalité de l'association À Mots Ouverts.

À Mots Ouverts est écrit par Dominique Duby sur une proposition de Chantal Marion. Cette création de l'Atelier du Possible est mise en scène Bernard Colmet et interprétée par Dominique Duby, Julia Poggi (chanteuse et danseuse), Guillaume Saurel (violoncelliste).

Nous serons heureux de vous accueillir au Théâtre de la Rotonde, un lieu vivant et militant où il est agréable de s'arrêter pour y rencontrer des amis, se restaurer, et échanger pendant les rencontres à thème qui y sont organisées.

L'équipe de l'Atelier du Possible

À Mots Ouverts

Festival Off d'Avignon 2017
Du 19 au 29 juillet à 18h20
Théâtre de la Rotonde - rue Jean Catelas

Vous pouvez soutenir ce projet en réservant dès à présent vos places !
04 42 50 27 99
atelierdupossible@wanadoo.fr
atelierdupossible.fr



EN AOÛT CONTES CROISÉS ENTRE ST CANNAT ET LAMBESC

Conteurs Béatrice Campagnoli & Serge Valentin
Direction artistique Cie Amarande
Mercredi 23 août - Rendez-vous salle Yves Montand à 18h
Pique nique tiré du sac
Plus d'infos et inscriptions auprès de Brigitte 04 42 57 34 65



Nuit des Musées

SAMEDI 20 MAI

Les Amis du Vieux Saint-Cannat vous donnent rendez-vous le 20 mai prochain pour une 13^e édition de la Nuit européenne des musées de 20h à 11h !

Nouveau Président aux Amis du Vieux Saint-Cannat !



Le Maire, Jacky Gérard, Anette Baldaccioni, Albert Forissier, Jean-Claude Klein

L'Assemblée Générale des Amis du Vieux Saint-Cannat s'est tenue le 12 février 2017 en présence de Jacky Gérard, Maire et Conseiller Départemental.

Albert Forissier a été élu Président en remplacement d'Anette Baldaccioni qui après 13 années de dévouement au service de l'association ne se représentait pas et a été nommée à l'unanimité Présidente d'honneur.

Messieurs Jean-Claude Klein et Claude Isoard sont Vice-présidents. Les Amis du Vieux Saint-Cannat gèrent le Musée Suffren destiné à recevoir tous objets se rapportant aux origines et à l'Histoire de notre village, L'association développe les activités culturelles destinées à faire connaître Saint-Cannat, ses coutumes et traditions, à promouvoir les échanges entre les habitants et l'accueil des nouveaux arrivants.

Elle vise aussi à faire connaître et perpétuer les traditions provençales. L'Association organise, tous les ans, pour la fête votive de notre village, un Salon de peinture qui a un rayonnement régional.

Vous vous intéressez à l'Histoire du village ?

Vous tenez à perpétuer les traditions Provençales ?

Venez participer à nos activités, adhérez à notre Association !

Le Président
Albert Forissier
04 42 57 23 35

albert.forissier@neuf.fr

Fai Avans entre pétanque, rallye et soupe au pistou !

SAMEDI 13 MAI

Concours de pétanque à la mêlée sur le boulodrome municipal
Inscriptions sur place à partir de 11h30

SAMEDI 17 JUIN

Rallye surprise en voiture

SAMEDI 26 AOÛT

Soupe au pistou au jardin public Joseph Richaud
Tarif : 12€ adhérent, 15€ non adhérent

Le Président;
Robin Grimaud
06 64 10 05 66
fai.avans@hotmail.fr
Facebook > faiavans.santcanat



Les rendez-vous du Comité des Fêtes

MÉCHOUI DU SAMEDI 3 JUIN

Jardin Joseph Richaud (Salle Revol en cas de pluie)
Ambiance musicale avec DJ Marc

Tarif 25 € / Réservation au SI les mardis 16, 23 & 30 mai.

FÊTE DU 14 JUILLET

13 juillet : distribution des lampions, puis promenade dans le village avec la fanfare Vendaqui. L'orchestre Haute tension Brin de Folie animera le bal à partir de 22h.

14 juillet : le traditionnel aioli à midi au jardin, avec l'orchestre Belle Époque. Tarif : 20€

Nous espérons que cette année le temps permettra les jeux nautiques.

LOTO DU 15 AOÛT

15h30 Super loto en plein air
Jardin Joseph Richaud
Buvette et restauration rapide

Réservez aussi dès à présent le premier week-end de septembre, pour la Fête Notre Dame ! Au programme, un nouveau manège, un vide grenier et des activités pour les familles ! Demandez fin août le flyer en Mairie ou consultez le site Internet de la ville saint-cannat.fr

FÊTE NOTRE DAME

Réservez aussi dès à présent le premier week-end de septembre pour la Fête Notre Dame !

Au programme, un nouveau manège, un vide grenier et des activités pour les familles ! Demandez fin août le flyer en Mairie ou consultez le site Internet de la ville saint-cannat.fr

Le Président,
Guy Brotons
06 62 86 91 03
saintcannat.fetes@yahoo.fr

Un rendez-vous attendu du Club Taurin

Repas Côtes de Bœuf pour l'Ascension
Jeudi 25 mai Salle Revol.
Renseignement
Guy Chaix
06 51 00 25 23



Les concurrents 2016 de Villes et Villages Fleuris

Les maisons fleuries

En remerciement de leur concours aux maisons fleuries, organisé en parallèle des villes et villages fleuris les participants ont reçu le 25 février dernier au Syndicat d'Initiative une récompense en présence de Jacky Gérard et des représentants du Conseil municipal.

Les inscriptions se font auprès du Syndicat.

Le jury passera courant juin pour admirer le résultat de vos plantations !

La foire aux plantes

Pour embellir vos jardins et participer aux maisons fleuries, vous êtes venus nombreux faire vos achats et profiter des conseils des exposants présents lors de notre traditionnelle foire aux plantes

LE PRINTEMPS du Syndicat d'initiative

le samedi 29 avril.

La parole s'invite à La marche des épouvantails !

Ce même jour vous avez aussi participé à la 6^{ème} marche des épouvantails.

Cette promenade de 10 km faite en toute liberté a encore connu un vif succès ! D'autant qu'elle était cette année agrémentée d'une rando contée menée par les trois conteurs "épouvantails" Jeannie, Sylvie et Clément de la Cie Amarande qui vous ont proposé une randonnée remplie d'histoires de printemps !

Après une belle réussite sur l'édition précédente, le Syndicat d'Initiative a proposé à nouveau un atelier création d'épouvantails pendant les vacances de printemps pour les enfants dès 6 ans. Un vrai plaisir pour petits et grands !



L'atelier du 10 avril

Contact
Brigitte Leininger
04 42 57 34 65
si.saintcannat@free.fr
saint-cannat.fr
SI Saint-Cannat

PAROISSE NOTRE-DAME DE VIE de Saint-Cannat



La messe télévisée en direct de l'église de Lambesc le 12 février a réuni l'ensemble de notre communauté paroissiale. Elle a également marqué de très nombreuses personnes comme en témoignent les multiples courriers reçus des quatre coins de France et du monde entier.

L'année 2017 voit le centenaire des apparitions de la Vierge Marie à Fatima, au Portugal. À cette occasion, notre diocèse prévoit un pèlerinage pour fêter l'évènement. Il organise également son traditionnel pèlerinage annuel à Lourdes. Chacun est convié à y participer !

QUELQUES DATES À NOTER

Samedi 6 mai et samedi 3 juin de 18h à 20h
Présentation des orgues de Lambesc (classées Monument Historique -1789), par Stéphane Rigat, organiste conservateur titulaire. Le 6 mai sera la Journée Nationale de l'Orgue, une occasion de (re)découvrir cet instrument extraordinaire !

Dimanche 14 mai
Journée conviviale «Jeunes Parents»... et Enfants !

11h messe en famille à l'église de Lambesc, puis repas partagé (tiré du sac) à 12h30 dans le jardin du presbytère de St-Cannat (3 route d'Eguilles) suivi d'un après-midi ludique (aucune inscription requise). Moment de convivialité permettant de rencontrer d'autres familles.

Jeudi 25 mai
Messe de la Fête de l'Ascension, 11h à l'église de Lambesc

Samedi 3 juin
Sacrement de Confirmation des adultes du diocèse baptisés à Pâques (dont 6 de notre unité pastorale), présidée par Mgr Christophe Dufour, archevêque d'Aix et Arles, à 20h30 à la cathédrale d'Aix-en-Provence

Dimanche 4 juin
Messe de Pentecôte

11h à l'église de Lambesc. Au cours de la messe, une dizaine de jeunes de nos trois paroisses feront leur profession de foi.

16 au 21 juillet
Pèlerinage diocésain à Lourdes : «Allons confier à Marie toutes nos prières»
Inscription avant le 31/05/17. Plusieurs tarifs selon l'hébergement choisi.

Bulletins d'inscription au fond de l'église de St-Cannat ou bien renseignements à l'Accueil de la Maison Paroissiale de Lambesc (10-12h sauf dimanche)

En avant-première : 3 au 6 octobre 2017

Pèlerinage diocésain à Fatima à l'occasion du centenaire des apparitions : «Mon cœur immaculé vous conduira jusqu'à Dieu»
Inscription avant le 30/06/17. Bulletins d'inscription au fond de l'église de St-Cannat ou bien renseignements à l'Accueil de la Maison Paroissiale de Lambesc (10-12h sauf dimanche).

Samedi 15 août
Fête de l'Assomption
11h Église Notre-Dame de l'Assomption à Lambesc.

Père Jean-Luc Michel,
Curé de Saint-Cannat, Rognes et Lambesc
Paroisse catholique de St-Cannat
2 rue Richard
04 42 57 22 67
jlnf.michel@wanadoo.fr

Gym Post Natale, SPORT DÉDIÉ AUX JEUNES MAMANS



On est toutes d'accord pour dire qu'une grossesse, un accouchement et l'arrivée d'un bébé mettent à mal notre corps de femme. À cela

s'ajoute un planning très serré entre les bibs, les dodos, le bain, les repas, la maison... Bref difficile d'allier maternité et temps pour soi.

Et s'il y avait une solution? Pourquoi ne pas se réunir entre mamans (et avec bébé, comme ça le problème de garde est résolu) autour d'une activité sportive, ludique et conviviale ?

Venez découvrir 2 nouvelles activités sportives dédiées aux mamans (et leur bébé) !

Le Fit Poussette : Un instant de partage entre mamans. Séance en plein-air alliant marche et renforcement musculaire pour la maman, et une agréable sortie pour bébé.

Le mardi de 13h40 à 14h40 (7€ la séance sur réservation)

Le Maman Fit : Cours semi collectif avec un suivi «personnalisé» en salle où maman et bébé partagent une séance de sport sous forme d'ateliers. Bébé peut être au contact de maman, interagir avec elle ou la regarder transpirer...

Le jeudi de 11h à 11h50 (10€ la séance sur réservation)

Venez découvrir une Gym Post Natale adaptée à toutes les mamans !

Optez pour une reprise en main de votre corps en douceur et en sécurité !

L'animatrice,
Maité Lhermet
Fitness Academy

746 avenue de l'Europe - La Pile
Maité 06 82 65 45 05
may.1905@hotmail.com

Préparez votre rentrée sportive chez EN FORME ! PILATE ET MARCHÉ NORDIQUE



L'association "EN FORME !", s'inscrivant dans une démarche de Sport santé vous propose depuis maintenant 2 ans des cours de qualité de Pilates et de Marche Nordique, autour d'une équipe dynamique qui a toujours à cœur de répondre au mieux aux attentes de ses adhérents.

Des évènements autour des sports santé

Pour cette année 2016-2017, outre les cours de Pilates et de Marche Nordique que nous vous proposons hebdomadairement, l'association a créé 4 évènements autour des sports santé :

À l'automne 2016 une Marche nordique autour de la sainte Victoire
À Noël 2016 : découverte du "Bungy pump", alliant renforcement postural et marche en plein air

En Janvier 2017 : découverte du "stretching postural"

En juin 2017 : marche nordique de fin de saison associant tous nos adhérents !

N'hésitez pas à rejoindre cette belle aventure !

Le Pilates ?

Des cours de renforcement musculaire en profondeur, dans l'écoute et le respect de son corps, proposés en journée et en soirée. Nombre limité de participants.

La Marche Nordique ?

De la marche sportive, avec des bâtons spécifiques dédiés à cette activité.

Un sport de pleine nature dans les collines de St Cannat, pour se muscler, s'aérer, se dépenser et échanger dans l'effort et la bonne humeur.

Marilen Calleja, une coach à la hauteur !

Vous retrouverez votre coach Marilen Calleja sur ces activités. Elle aura à cœur, comme depuis 6 ans, sur St Cannat, de continuer à vous faire apprécier ces sports santé, et surtout de vous apporter toujours plus de challenges sportifs !

L'association continuera à vous proposer de nouveaux projets et évènements plusieurs fois par an.

Nous vous souhaitons un bel été à tous,

Sportivement

Marilen, Sophie et Catherine
Pour plus de renseignements
Marilen Calleja 06 74 19 28 73
enformsaintcannat@gmail.com
Facebook / En Forme ! Saint Cannat

Le sporting club mise sur la jeunesse

Le Sporting Club Saint-Cannat poursuit son travail de restructuration et a décidé d'accentuer ses efforts en faveur des jeunes notamment sur le football réduit (4 à 13 ans) cette saison. Un nouveau mode de fonctionnement et de nouveaux éducateurs issus du village et/ou anciens joueurs du club ont été mis en place.

Cela permet de mieux accueillir, faire découvrir et progresser les enfants toujours dans un cadre convivial et familial. L'EURO 2016 fut bénéfique pour le SCSC, le nombre d'enfants sur ces tranches d'âges est passé de 18 joueurs la saison dernière à 56 cette saison dont beaucoup effectuent leur première année de foot permettant au Sporting Club d'engager au moins une équipe dans toutes ces catégories mais surtout de préparer l'avenir dès à présent avec ces générations.

De beaux tournois de fin de saison viendront récompenser l'investissement et les efforts réalisés !.

TOURNOIS POUR LA FIN DE SAISON 2016-2017

U 7 ans et U 9 ans : Samedi 27 mai

U 11 ans : Samedi 3 juin

U 13 ans : Dimanche 4 juin

U 19 ans : Jeudi 25 mai (Tournoi à 11 joueurs avec Arbitre Officiel)

Assemblée Générale et Fête du Club

Samedi 17 Juin

Tournois Inter-Commerçants Semi-Nocturne Samedi 10 Juin

Nouvelle formule en Semi-Nocturne sur 1 journée (règlement similaire aux années précédentes : 1 - de 15 ans ou - de 17 ans, 1 Fille et 1 Vétérans Obligatoire) avec en parallèle un tournoi jeune de 10 à 13 ans ouvert à tous et à toutes pour découvrir ou redécouvrir le SCSC.

Buvette et Restauration sur place

SAISON 2017-2018

Nos entraînements

- Pour le Football à 11 reprise des entraînements au mois d'août 2017

- Pour le Football Réduit reprise des entraînements au mois de septembre 2017

Nos objectifs sportifs

- Mise en place du Programme Educatif Fédéral et Labellisation du club par la FFF

- Renforcement de notre encadrement par le biais de nouveaux Educateurs diplômés

- Poursuite du développement des secteurs manifestations et vie du club

- Poursuite du développement des secteurs manifestations et vie du club

- Poursuite du développement des secteurs manifestations et vie du club

- Poursuite du développement des secteurs manifestations et vie du club

Nos équipements :

Pack Joueur : Survêtement, Sac de sport,

Tenu d'entraînement complète

Nos tarifs :

Prix de la Licence :

U 4 et U 5 ans = 75 €

U 7 ans & U 9 ans = 100 €

U 11 ans à U 19 ans / Séniors et

Vétérans = 150 €

STAGE DE FOOTBALL D'ÉTÉ AU SCSC

Du lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet

Du lundi 24 au vendredi 28 juillet

Encadrement : Brevet d'État et Educateurs du club

Lieu d'accueil : Salle du 4 septembre / Gymnase

Horaires de stage : De 9h à 17h

Permanence : le matin à partir de 8h et le soir jusqu'à 18h

Programme : Matin : Football / Après-midi : Piscine / Jeudi : Sortie extérieure

Tarif de la semaine de stage : 100 € la semaine avec les repas à la Cantine Scolaire et la sortie extérieure (Possibilité de paiement en une ou plusieurs fois)

Liste des effets personnels : Tenue de Football et tenue sportive, maillot ou un slip/ caleçon de bain, serviette et crème solaire, sac à dos, gourde, casquette, goûter (à avoir tous les jours), éviter de prendre des objets de valeurs ou fragiles.

Le Président
Jean-Albert Gérard
06 62 77 31 93

sportingclubstcannat@free.fr
scsc.footeo.com/



Le Tennis Club de Saint-Cannat



Les 11-12 ans avec leurs adversaires en finale du championnat de Provence



Avec leur prof Nils Lepetre



Remise des prix avec JC Bousteau Président Comité 13

L'école de tennis est forte de ses 120 enfants et en compétition régionale nos jeunes ont fait bonne figure dans toutes les compétitions.

Championnat de Provence

En effet, les 11/12 ans, équipe composée de Jules Rolland et Paul Burin Des Roziers ont été finalistes du Championnat de Provence en ne s'inclinant qu'au terme du tie break du double décisif, face à La Fourragère, Marseille (ASPTT).

Le parcours avait déjà été farouchement disputé puisqu'en demi-finale ils avaient battu le SMUC grâce au double également.

Un public au top !

Lors de ces rencontres, il faut noter un public de Saint Cannat nombreux. Leur encouragement tout au long des matches a fait l'admiration des dirigeants de Ligue et Comité 13 et des autres clubs.

Il faut que cela se reproduise parce que ces jeunes le méritent et font porter haut les couleurs de notre club.

Tournoi Open

Le tournoi annuel démarre comme chaque année, début avril et se poursuivra jusqu'à fin mai, date de la finale 28 ou 29 selon la météo.

Son succès s'annonce prometteur puisque notre juge arbitre Michel Matone a refusé une vingtaine d'inscription avant le début des matches. L'exiguïté de nos installations nous oblige à limiter fortement les candidatures.

Tous celles et ceux qui veulent assister aux parties sont les bienvenus chaque jour à partir - pour l'essentiel - de 17h le soir.

Bien sportivement

Le Président
Jean-Paul Brunel

Handball, UN SPORT EN OR



Les -14 ans en démonstration à Apt (34-14)



Concernade-PAUC - Avec les joueurs du PAUC pour le match contre Saint-Raphaël.



Les -12 ans attentives autour de leur coach (7 victoires en 7 matchs)

Après la médaille de bronze des féminines au championnat d'Europe de décembre 2016, les masculins ont remporté leur 6^e championnat du monde en janvier 2017 en France !

Pour nous, cette saison 2016-2017 a encore démontré qu'il faut être patient, même si nous venons de battre notre record de licenciés. Le Comité 13 et la Ligue de Provence-Alpes de Handball sont parmi les plus importants de France. La concurrence est donc particulièrement rude.

Un sport de contact exigeant

Nos seniors filles manquent l'accession en pré-national mais conservent leur place au niveau régional. C'est un peu dur pour les garçons qui ne sont pas encore maintenus dans le championnat honneur départemental à quelques journées de la fin. Nos -18 ans masculins évoluent en région pour la première fois et mesurent les efforts à fournir pour se faire plaisir à ce niveau. Nos -14 ans et nos -12 ans masculins montrent de bonnes dispositions mais doivent progresser.

Le travail et l'envie sont présents dans tous nos collectifs mais le handball est un sport de contact exigeant de l'engagement physique, notamment en défense. Et ce défi est parfaitement relevé par nos jeunes joueuses ! En tête et invaincues, nos -12 ans visent un troisième titre départemental d'affilé ! Nos -14 ans sont 2^e en ligue régionale dans une lutte à trois acharnée pour le titre. Pour la première saison du club en ligue dans leur catégorie, nos -16 ans se comportent bien malgré un effectif un

peu juste. Dans ces trois catégories, 11 joueuses sont encore concernées par les sélections départementales.

La saison prochaine commence maintenant !

La saison 2017-2018 s'annonce passionnante. Le partenariat signé avec le PAUC nous permettra de bénéficier d'un soutien technique mais aussi d'assister aux matchs dans la nouvelle Arena avec des tarifs privilégiés.

L'inauguration du gymnase de La Roque d'Anthéron (janvier 2018) nous apportera de nombreux licenciés supplémentaires. Nos équipes bénéficieront ainsi de meilleures conditions d'entraînement. La qualité de l'encadrement technique ne suffit en effet pas : il faut disposer de suffisamment de créneaux sans avoir à les raccourcir ou à partager le gymnase entre deux équipes...

N'attendez cependant pas la saison prochaine pour nous rejoindre. Nous vous accueillons quel que soit votre niveau pour quelques séances d'essai jusqu'à la fin juin, histoire de ne pas être un(e) débutant(e) en septembre.

Pour les horaires de nos entraînements, consultez notre site Internet.

L'équipe du Handball Concernade
06 85 66 80 18
www.hbconcernade.com
contact@hbconcernade.com

Avec Le Temps d'Être, DÉTENTE ET RELAXATION



Durant une grande partie de l'été, le Temps d'être vous invite à pratiquer le Qi Gong et/ou Energy Stretch pour garder la forme !

C'est dans un magnifique cadre, accueillis chez la trésorière de l'association que nous partagerons nos différentes pratiques, séances ouvertes à tous et toutes. Que vous soyez pratiquants ou débutants, vous êtes les bienvenus !

Des ateliers intergénérationnels
Les 17 et 26 juillet ; et les 21, 23 et 28 août

Vous pouvez également noter des ateliers à partager entre petits et grands qui vont se dérouler durant les vacances d'été. Une belle occasion de partager avec ses petits-enfants et/ou enfants un bon moment, sous forme ludique pour s'initier à cet Art de Santé intéressant pour les petits et les plus grands.

Autrement nous serons ravis de vous retrouver dès la rentrée pour vous présenter notre nouveau programme et nos activités, toujours avec l'objectif d'améliorer votre Mieux être !

Nathalie boillon
Coordinatrice de l'association Le Temps d'Être
06 85 79 02 79
www.letempsdetre.fr



Hongyan Pi initie une très jeune débutante

Le 4 mars dernier, la fête du Badminton fut une grande journée de bonne humeur, de détente, de formation et d'admiration.

Cette année, nous avons souhaité donner un éclat particulier à la fête liée à la semaine de la Femme. Alors, nous avons fait venir une vedette, Hongyan Pi, championne de France, Vice-championne d'Europe et 3^eme joueuse mondiale. Elle était accompagnée de Nicolas Sende (ex-champion de France et joueur international). Tous deux ont offert un spectacle / démonstration pour le bonheur de tous.

Yoseikan St Cannat

4 JEUNES DU CLUB SÉLECTIONNÉS POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2017 !

C'est le 5 février qu'ont eu lieu à La Couronne les Championnats de Ligue, ceux-ci ont pour objectif la sélection des sportifs qui pourront "monter" aux Championnats de France de Yoseikan Budo. L'expression n'est pas correcte cette année puisque ces derniers auront lieu dans le sud, plus exactement à Albi lors du week-end de Pâques.

Ont ainsi été retenus à l'issue de ces épreuves de Ligue, Kayon Mochizuki (Cadets - 62 kg), Alix Morineau (cadets -78 kg) et également sa sœur Victoire (Minimes +58 kg), enfin Mylan Lauria (Sénior / garçon - 85 kg).

Nous les félicitons pour cette sélection et savons d'ores et déjà qu'ils seront les dignes représentants de notre club !

Fête du Badminton à Sport et Loisirs

Bien-sûr, il s'agissait d'abord d'attirer les spectateurs jeunes ou moins jeunes avec de belles démonstrations pour leur donner envie. L'objectif du Club aujourd'hui, c'est donner une place au sport féminin pour augmenter les chances de ce sport, constituer une équipe participant au championnat Départemental et par ce fait s'inscrire dans l'esprit de la Fédération avec «Bad 2020» et former les champions de Paris 2024.

Sports et Loisirs, c'est un club de Badminton qui existe depuis 16 ans. Aujourd'hui, il compte 40 adhérents adultes et une dizaine d'enfants. Il est affilié à la fédération depuis 2 ans seulement. Une autre voie de développement privilégiée par le Club est la formation des jeunes. C'est dans ce but qu'il y a un an, avec les membres de Sports et Loisirs, fut créée l'école de Badminton pour donner une formation sportive, participer à l'éducation des jeunes et promouvoir les bons côtés du sport auprès des plus jeunes.

Le Président,
Georges Besse

06 86 69 70 01

sportsetloisirs13760@orange.fr
<http://sports-loisirs-saint-cannat.fr>

Nous rappelons qu'il est toujours possible même en cours d'année, de venir participer à une séance d'essai gratuite, tant en Yoseikan Training qu'en Yoseikan Budo.

N'hésitez pas à consulter notre site internet (différents horaires possibles les lundis, mardis ou jeudis) ou à nous appeler pour toute information complémentaire sur notre discipline martiale.

Danielle Tartaruga,
Responsable communication-presse du
Club

<http://www.ffkarate.fr/yoseikan-budo/>
kyoshi@mochizuki.fr
06 30 92 33 80



COMMUNIQUÉ

>> La Boule Joyeuse Moderne a changé de Président

Gérard Pelissier
06 16 39 29 85
gerard.pelissier@cerballiance.fr

NAISSANCES

22.09.2016 Léo
fils de Frédéric Morote et Audrey Cestier

23.09.2016 Loona
fille de Alexandre Chopinet et Marina Dupré

30.10.2016 Eloïse
fille de Franck Jean et Aline Blondin

03.11.2016 Raphaël
fils de Guillaume Piozin et Sabrina Simonetti

16.11.2016 Logan
fils de Gregory Verra et Elodie Garabedian

22.11.2016 Pierre
fils de Emmanuel Botte et Katia Schörl

12.12.2016 Maeva
fille de Frédéric Allain et Nathalie Mussi

15.12.2016 Gianni
fils de Michaël Gianetti et Natacha Diaz

30.12.2016 Sixtine
fille de Marc Gastel et Laëticia Riffaut

29.01.2017 Aaron
fils de Anthony Giordano et Amandine Bonnard

08.02.2017 Lana
fille de Terry Thiebault et Laura Lumia

12.02.2017 Lana
fille de Franck Rollinger et Céline Duprat

19.02.2017 Luca
fils de Fabien Volle et Audrey Maurel

20.02.2017 Sofia
fille de Ahmed Bougoussi et Rabiaa Rezgui

21.02.2017 Lilio
fils de Vincent Rivals et Delphine Mazade

25.02.2017 Alexandre
fils de Patrick Noe et Safae El Moussaïd

18.04.2017 Mallaur
fille de Arnaud Mazade et Jennifer Vian

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

MARIAGES

19.11.2016
Valentin Ackermann et Roxane Penades

03.12.2016
Laurent Vaux et Sylvia Lena

À l'occasion de leur mariage, les époux Ackermann et Penades ont fait un don de 100 € à l'Association Enfants et Loisirs et 50 € en faveur de l'Association Geste et Harmonie.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÈS

12.11.2016 Suzanne Maupin veuve Maurizio à Saint-Cannat

12.11.2016 Lazarine Spinel veuve Bartissol à Aix-en-Provence

16.11.2016 Léonie Gay veuve Rambot à Saint-Cannat

24.11.2016 Suzanne Harel veuve Mille à Aix-en-Provence

30.11.2016 Claude Michel à Aix-en-Provence

17.12.2016 Marcel Mougeot à Saint-Cannat

24.12.2016 Marie Daziano épouse Ricard à Saint-Cannat

03.01.2017 Madeleine Valot veuve Jeandenat à Saint-Cannat

11.01.2017 Huguette Padovani veuve Vaslier à Saint-Cannat

14.01.2017 Yolande Verdier veuve Anfosso à Marseille

22.01.2017 José Granero à Saint-Cannat

23.01.2017 Isabelle Cabezos veuve Laugier à Saint-Cannat

25.01.2017 Maurice Bonneton à Saint-Cannat

27.01.2017 Denise Bideau veuve Steger à Aix-en-Provence

29.01.2017 Richard Adamantiadis dit Milton à Saint-Cannat

30.01.2017 Yvonne Bureau à Saint-Cannat

03.02.2017 Jacqueline Le Brigant veuve Derboule à Saint-Cannat

03.02.2017 Gisèle Berthet veuve Delfino à Saint-Cannat

07.02.2017 Marthe Tavernier veuve Tolosa à Saint-Cannat

09.02.2017 Françoise Anthoine à Aix-en-Provence

12.02.2017 Thierry Verheyde à Ventabren

16.02.2017 Robert Cazals à Saint-Cannat

16.02.2017 Huguette Thibout veuve Giordano à Aix-en-Provence

21.02.2017 Norbert Levy à Aix en Provence

24.02.2017 Maurice Viard à Aix-en-Provence

27.02.2017 Georgette Damigos veuve Panitieri à Saint-Cannat

02.03.2017 Marie Froment veuve Rouquet à Saint-Cannat



Adélaïde Éléonore Suffren

Recherche de photos anciennes

Généalogiste amateur, je suis descendante de la famille Bossi qui vit à St Cannat.

Je recherche photographies de conscrits, militaires, mariages ou tout autre document et courrier de mon arrière grand-père, Jean Baptiste Bossi né à St Cannat en 1848 et décédé en 1927. Marié jeune à Adélaïde Éléonore Suffren née également à St Cannat et dont je possède la photo portrait, il eut 13 enfants. Il était menuisier de métier.

Anciens voisins ou amis de cette famille, avez-vous des photos de villageois, de mariages de leurs enfants, photos échangées entre voisins, photos dont on a oublié l'événement, les noms ? Je ne connais pas les descendants de la famille Suffren. Peut-être les connaissez vous pour leur faire part de ma recherche ?

Je vous remercie de lire cet article et peut être de me répondre...

Nicole Villemagne
04 69 60 67 57
n.a.villemagne@gmail.com

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

L'abstention... Pour quoi faire ?

Ces dernières décennies le monde a changé, la France s'est affaiblie, les Français sont pour certains en colère, pour d'autres déçus et sont inquiets pour l'avenir du pays...

Alors, certains ne se déplacent plus pour voter ou votent blanc même si l'on sait que ce vote n'est pas considéré comme un suffrage exprimé et qu'il n'est pas pris en compte lors du calcul du résultat des élections.

Ceci dit, est-ce que la meilleure réponse est l'abstention ?

Il y a deux catégories de personnes qui ne votent pas. D'une part, les personnes qui ne sont pas politisées, qui se sentent dépassées. D'autre part, celles très politisées qui ne cautionnent plus la politique.

Dans les deux cas l'abstention exprime principalement un désintérêt total pour la vie politique et les politiques et ne plaide pas en faveur d'une grande santé démocratique.

S'abstenir, c'est ne rien faire ? Pas pour ceux pour qui l'abstention est même devenue ces dernières années un acte politique à part entière, consistant à ne

pas se prononcer afin de montrer son désaccord : c'est ce qu'on appelle l'abstentionnisme militant.

Le citoyen entre intérêt et participation
Paradoxalement, compte tenu des audiences télévisées lors des débats pour la Présidentielle, les participations aux Primaires, la fréquentation du public lors des meetings des divers candidats, il semble que les Français sont intéressés par la politique !

Cela voudrait-il dire que malgré le sentiment de frustration, les angoisses pour l'avenir, l'espoir reste dans la Politique ? Cela signifierait-il que les Français sont avant tout des citoyens fiers de leurs droits et conscients de leurs devoirs ?

La citoyenneté se définit bien sûr d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une participation à la vie de la cité.

Mais si le statut juridique de citoyen est un statut de liberté, si un citoyen peut choisir de participer ou non à la vie publique, un citoyen actif a un rôle essentiel à jouer. Un rôle qui prend tout son sens avec l'exercice du droit de vote.

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de ST-Cannat C'est pour quand ?

Le PLU doit se substituer au Plan d'Occupation des Sols (POS). Ce document d'urbanisme déterminera pour au moins 20 ans, les capacités de construction, d'aménagement et de développement de notre territoire communal selon des zones prédéfinies. Le PLU constituera donc le socle du futur visage de notre Commune.

Quel est le stade d'avancement du PLU de Saint-Cannat ? Cette question, nous la posons régulièrement lors des Conseils Municipaux. Jacky Gérard n'apporte aucune réponse précise : « nous devons remettre à jour les schémas directeurs » ou « le choix des secteurs à urbaniser reste à mettre en place » ou « nous avons beaucoup de zones inondables » affirmait-il lors de la séance du 13 octobre 2016.

Traduction : le PLU de notre commune n'est pas prêt d'être finalisé.

Quelles conséquences ? En application de la loi ALUR du 24 mars 2014, le projet de PLU n'ayant pas été présenté pour approbation

au Conseil Municipal à la date du 27 mars 2017, le POS de notre commune devient caduc. De ce fait, le RNU (Règlement National d'Urbanisme) s'appliquera à titre transitoire jusqu'à la finalisation du PLU. Pendant cette période, le maire ne pourra donc plus délivrer de permis de construire sans avoir obtenu préalablement l'avis conforme du préfet ce qui alourdira d'autant la procédure d'obtention des autorisations de construire.

Pour éviter cette contrainte, les communes voisines, (Lambesc, Rognes, La Roque d'Anthéron, Mallemort, Eguilles, Ventabren ...) pourtant confrontées aux mêmes difficultés, ont déjà validé leur projet de PLU ou même approuvé le document définitif après enquête publique. Alors, pourquoi tant attermoiement à Saint-Cannat ? Nous l'ignorons, mais soyons certains que notre maire trouvera les bonnes raisons pour expliquer cette situation regrettable.

Quant au processus d'élaboration de ce PLU, le mode de gestion autocratique est tristement respectée : Aucune concertation ni même aucune information !!!! Et pourtant,

Car si le citoyen n'a aucun rôle obligatoire à jouer, c'est pourtant à ce moment qu'il apporte sa contribution majeure à la société : il fait valoir son point de vue, change ou confirme les gouvernants, ou encore (dans le cadre du référendum) décide des grandes orientations de la politique nationale.*

Aussi, comment quelqu'un qui ne participerait pas au scrutin pourrait-il être légitime dans sa critique de la politique mise en œuvre par les élus ?

Mi-avril, l'indice de participation à l'élection présidentielle plafonnait à 72%, préfigurant ainsi un niveau d'abstention de 28% avoisinant ainsi le record d'abstention relevé aux Présidentielles de 2002 !

Espérons qu'aux deux tours des Présidentielles 2017 la réalité aura démenti les prévisions très pessimistes données par la plupart des sondages !

Dominique Camhi
Adjointe au Maire
Culture & Communication
CONTINUITÉ D'ACTION POUR
SAINT-CANNAT

le seul article paru en 2013 et encore présent sur le site internet de la mairie à la rubrique « urbanisme/PLU » mentionne :

«Le PLU est un projet partagé. Son élaboration se déroule en concertation avec le public. Cette concertation se traduira par : Des réunions publiques,.... une réflexion collective autour du développement durable, une information régulière diffusée dans la Revue Municipale de Saint-Cannat et dans cette rubrique du site Internet de la Ville, une exposition, alimentée au fur et à mesure du projet par des panneaux explicatifs, un registre d'expression, à disposition du public en Mairie pour toute la durée du projet.»

À l'exception d'une réunion publique en décembre 2013RIEN DE TOUT CELA n'a été mis en œuvre, notamment, pas un seul article dans les supports d'informations municipaux. Mr le Maire encore une fois ne respecte pas ses engagements et construit seul l'avenir de notre commune dans une totale opacité et sans se soucier de l'avis de ses administrés. Quel manque de considération et de respect !!!

Écrit le 22/03/2017 par les élus d'opposition : Serge Ellena, Laure Straton, Gilles Cany, Mireille Hel, Paul Vidalou, Valérie Olivari.



Festival

LA BELLE RÉCRÉ

VENDREDI 30 JUIN
SAMEDI 1^{er} ET
DIMANCHE 2 JUILLET
Édition 2017



Animations
Expositions
Spectacles
Gratuits

PROGRAMME DÉTAILLÉ
SUR LE SITE
ET LA PAGE FACEBOOK

RENDEZ-VOUS POUR LA PARADE VENDREDI 18H PLACE GAMBETTA

